

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

2018



1 CARTE D'IDENTITE D'ODYSSI

1.1 Statut	<ul style="list-style-type: none">♦ Régie créée par délibération de la CACEM en date du 7 novembre 2003, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.♦ Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC)♦ Entreprise locale
1.2 Missions	Mission d'intérêt public, sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération, dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none">♦ captage, production et distribution d'eau potable♦ collecte, traitement des eaux usées♦ contrôle et suivi des dispositifs d'assainissement non collectif♦ accueil et services aux clients♦ conception et conduites de projets (réseaux et stations)
1.3 Mode de gestion du service	Service exploité en Régie Maîtrise d'ouvrage et exploitation : ODYSSI.
1.4 Horaires, Coordonnées postales et téléphoniques	<p>Agences Fort-de-France et Acajou Lundi : de 7h15 à 16h15 Jeudi : de 7h15 à 14h Mardi, mercredi, vendredi : de 7h15 à 12h</p> <p>Centre de Contacts : du lundi au vendredi de 7h15 à 17h ☎ : 0596 71 20 10</p> <p>Coordonnées : ☎ : 0596 71 20 10 fax : 0596 71 20 15 ✉ : odyssi@odyssi.fr site internet : www.odyssi.fr Pages Facebook & Twitter</p> <p>Adresse : 7-9, rue des Arts et Métiers Bâtiment Flore Gaillard - Lot. Dillon Stade BP162 - 97202 Fort-de-France Cedex</p>

1.5 Charte graphique	<p>● LE NOM de l'Entreprise : ODYSSI fait référence à dlo bò kay (eau d'ici) et à l'Odyssée qui est synonyme de voyage et de grands territoires.</p> <p>● LE LOGO Image plurielle : • Cratère du haut s'écoule de l'eau • Soleil : qui baigne dans l'eau</p> <p>● LE SLOGAN ODYSSI est la seule structure de production et de distribution d'eau potable entièrement martiniquaise. Naturellement, le slogan est "Dlo bò bay".</p> <p><i>Le slogan et le logo sont des signes extérieurs de l'Entreprise. Ils participent à sa notoriété par l'image qu'elle véhicule.</i></p>  <p>L'ANIMAL-SYMBOLE ODYSSI dispose d'un animal-symbole : il s'agit de l'écrevisse. Plus communément connue en Martinique sous le nom de Cribich, ce crustacé, de plus en plus rare, est synonyme de rivières propres.</p> 
1.6 La collectivité	<p>CACEM : Communauté d'Agglomération du Centre et du Sud de la Martinique.</p> <p>Services gérés au niveau intercommunal</p> <p>Compétences liées aux services :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eau : Production, transfert, distribution • Assainissement collectif : Collecte, transport, dépollution • Assainissement non collectif : <p>Territoire desservi : FORT-DE-FRANCE / LAMENTIN / SAINT-JOSEPH / SCHOELCHER</p> <p>Services exploités en régie</p>

2 HISTORIQUE

7 novembre 2003 : création d'une Régie par délibération de la CACEM

2004 :

- Transfert de la compétence eau à la CACEM
- La RPEA et l'ex-SIAFOS laissent place à ODYSSI dont le slogan est « Dlo Bòkay ».

2005 :

- ODYSSI, 1er EPIC des Antilles à être certifié ISO 9001 version 2000.
- obtention du Prix Qualité Martinique décerné par l'ADEM - Mention "Service à la Collectivité".

2006 :

- création du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

2007 :

- exploitation de l'assainissement à Saint-Joseph.

2013 :

- exploitation de l'assainissement sur l'ensemble des communes de la CACEM
- ODYSSI se lance sur les réseaux sociaux : travaux, manifestations, informations utiles sur l'eau, casses... ODYSSI est désormais en contact permanent avec ses abonnés et usagers.
- Inauguration de l'UTMV : Unité de Traitement des Matières de Vidange pouvant accueillir l'ensemble des matières de vidange de l'île.

2014 :

- Mise en service de l'UTMV
- Paiement en ligne et par téléphone des factures d'eau

2015 :

- Janvier : Reprise en Régie de l'exploitation en eau potable des communes du Lamentin et de Saint-joseph
- Janvier : Ouverture d'une seconde agence clientèle et d'un Centre de Contacts (services à distance) sur la commune du Lamentin

2016 :

- Reprise en Régie de Schœlcher

2017 :

- Lancement du projet d'entreprise « Valè Dlo »
- Changement des statuts d'ODYSSI

2018 :

- Poursuite du projet d'entreprise « Valè Dlo »
- Réorganisation d'entreprise avec création de la DGA Technique et Commercial

3 LES FAITS MARQUANTS

FAITS MARQUANTS	
JANVIER	
	<ul style="list-style-type: none">• Création du service Accompagnement et Bien-être au travail dans la cellule performance qui est en pleine restructuration• Mise en place de badgeuses à écran tactile sur les différents sites d'ODYSSI
FEVRIER	
	<ul style="list-style-type: none">• Mise à jour du processus « Commandes de fournitures ou de prestations » et des règles d'engagement (règles, exceptions, risques, etc...)
AVRIL	
	<ul style="list-style-type: none">• Fermeture de l'atelier de maintenance à Chateaubœuf du 04 avril au 13 avril pour vandalisme.• Renouvellement de la politique de management afin de traduire les orientations stratégiques pour les trois prochaines années (2018 à 2020).• Création d'un groupe de travail portant sur la réflexion sur les engins de chantier d'ODYSSI
MAI	
	<ul style="list-style-type: none">• Déménagement de certains services administratifs de Flore Gaillard et Dillon vers l'ancien bâtiment VEGA sis rue des Arawak à Fort de France• Audit Interne du 14 mai au 18 mai afin de comparer l'organisation actuelle par rapport aux exigences de la norme ISO 9001.
JUIN	
	<ul style="list-style-type: none">• Participation de l'entreprise au « Défi de l'innovation » proposé par le CNFPT en liaison avec le projet d'entreprise.
JUILLET	
	<ul style="list-style-type: none">• Fermeture du site de Mangot-Vulcin le 18 juillet pour le déménagement des modulaires du site, transférés sur la parcelle voisine.• Audit AFAQ : renouvellement du certificat ISO 9001• Mise en place de la démarche Contrôle Interne/Gestion des Risques

SEPTEMBRE

- Journée du patrimoine avec deux sites ouverts à la visite
- Fermeture des services pour cause de cyclone du 12 septembre au 14 septembre
- Licenciement pour « Fautes graves réelles et sérieuses » du responsable HSE en date et réorganisation du service
- Fermeture des services pour cause de tempête le 27 septembre

OCTOBRE

- Prospection en interne pour l'élaboration de la charte d'entreprise en liaison avec le Projet d'entreprise

NOVEMBRE

- Election d'un membre pour le CHSCT en raison de la démission du secrétaire en date.
- Participation d'ODYSSI au mémorial organisé par la Police Nationale au stade Louis Achille
- Nouveau logiciel pour la gestion de la commande publique

4 ODYSSI EN QUELQUES CHIFFRES

4.1 EAU POTABLE

Depuis l'extension de son périmètre d'exploitation avec les reprises du Lamentin et de Saint Joseph en 2015, puis de Schœlcher en 2016, les nombreux indicateurs ont fluctués. Aujourd'hui, nous arrivons à un état d'équilibre avec peu de variation.

4.1.1 INDICATEURS RELATIFS AUX ABONNES

INDICATEURS	2017	2018	Evolution 2017/2016
Nombre total d'abonnements (nb)	72 199	72 964	↗ +1,06 %
Nombre d'abonnements - Diamètre 15 à 20	70 303	71 037	↗ +1,04 %
Nombre d'abonnements - Diamètre 30	488	497	↗ +1,84 %
Nombre d'abonnements - Diamètre 40	981	966	↘ -1,53 %
Nombre d'abonnements - GROS - CONSOMMATEURS	312	325	↗ +4,17 %
Nombre d'abonnements Fort-de-France	36 040	36 378	↗ +0,94 %
Nombre d'abonnements Lamentin	19 231	19 399	↗ +0,87 %
Nombre d'abonnements Saint-Joseph	6 864	6 950	↗ +1,25 %
Nombre d'abonnements Schœlcher	10 064	10 237	↗ +1,72 %
Population légale desservie par ODYSSI (population totale INSEE au 1er janvier de l'année n+1) (nb)	161 301	159 688	↘ -1,00%
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées pour 1000 abonnés (%)	5,31	0,26	-5,05 pts
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	-	100%	↗ -
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	24H	24H	→ -
Taux de réclamations pour 1000 abonnés (%)	21,18	26,56	↗ +5,38 pts

4.1.2 INDICATEURS RELATIFS A LA QUALITE DE L'EAU

INDICATEURS	2017	2018	Evolution 2017/2016	
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire – microbiologie (%)	99 %	99,7 %	↗	+0,7 pt
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire – physico-chimique (%)	99,2 %	98,8 %	↘	-0,4 pt
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (en %) 60 % Arrêtés préfectoraux obtenus, en cours de mises en œuvre (acquisitions de terrains, réalisation de servitudes, de travaux.)	60	60	→	-

L'indice d'avancement de la protection de la ressource en eau représente le niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée.

La valeur de l'indicateur est fixée comme suit :

0 % Aucune action

20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours

40 % Avis de l'hydrogéologue rendu

50 % Dossier déposé en préfecture

60 % Arrêté préfectoral

80 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)

100 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

4.1.3 INDICATEURS RELATIFS AU RESEAU

Les calculs des volumes importés et de tous les indicateurs qui en découlent notamment les rendements se font sur la base des volumes issus des compteurs de sectorisation pour les communes du Lamentin et de Saint-Joseph. Ils ne sont donc pas fiables. Aussi, des compteurs de livraison ont été posés par le SICSM en 2017 cependant, une étude menée par un cabinet externe démontre qu'il manque des compteurs pour connaître les volumes livrés en gros.

Le transfert du patrimoine de ces deux communes n'est pas finalisé notamment en ce qui concerne les ouvrages de production et les réseaux d'adduction.

INDICATEURS	2017	2018	Evolution 2017/2016	
Nb total de km de réseaux (hors branchements) (km)	941,705	941,705	→	-

INDICATEURS	2017	2018	Evolution 2017/2016	
Volume prélevé Didier	5 654 090	6 417 089	↗	+13,49 %
Volume prélevé Durand	8 448 303	8 849 297	↗	+4,75%
Volume total prélevé (m3)	14 102 393	15 266 386	↗	+8,25 %
Volume importé Lamentin	3 668 146	4 272 601	↘	+16,47 %
Volume importé Saint-Joseph	1 561 346	1 934 563	↘	+23,90 %
Volume importé (Lamentin et Saint-Joseph)	5 229 492	6 207 164	↘	+18,69 %
Volume produit	13 401 656	14 235 083	↗	+6,22 %
Volume mis en distribution (m3)	18 631 138	20 293 086	↗	+8,92 %
Volume comptabilisé vendu en gros	0	0	→	-
Rendement du réseau de distribution ODYSSI (%)	57,47 %	59,33 %	↗	+1,86 pt
Rendement du réseau de distribution Fort-de-France (%)	55,82 %	59,00 %	↗	+3,18 pts
Rendement du réseau de distribution Lamentin* (%)	81,16 %	67,41 %	↘	-13,75 pts
Rendement du réseau de distribution Saint-Joseph* (%)	43,34 %	38,11 %	↘	-5,23 pts
Rendement du réseau de distribution Schoelcher* (%)	77,40 %	65,22 %	↘	-12,18 pts
Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j)	25	30	↗	+5 pts
Indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j)	23	24	↗	+1 pt
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux **	27	62	↗	+35 pts
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (Fort-de-France) (%) Fort-de-France uniquement car le taux est calculé sur 5 ans et les autres communes ont été reprise en régie après le 1er janvier 2016.	0,63 %	0,50 %	↘	-0,13 pt

* : Le rendement de réseau est calculé à partir d'estimations. Les compteurs d'eau étant obsolètes, voire dépassés, les volumes traités sont approximatifs.

** L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux est un indice de 0 à 100 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. De 0 à 60 les informations visées sont

relatives à la connaissance du réseau (inventaire), de 70 à 100 elles sont relatives à la gestion du réseau.

Critères :

- 0 : absence de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte (quels que soient les autres éléments détenus)
- 10 : existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte
- 20 : mise à jour du plan au moins annuelle
- B – Informations sur les éléments constitutifs du réseau (40 points supplémentaires au maximum)
 - + 10 : informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)
 - + 10 : connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations
 - + 10 : localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes
 - + 10 : localisation des branchements sur la base du plan cadastral
- C – Informations sur les interventions sur le réseau (40 points supplémentaires au maximum)
 - + 10 : localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement). (0 pour une réalisation partielle)
 - + 10 : existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des branchements (0 pour une réalisation partielle)
 - + 10 : existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations. On entend par plan pluriannuel de renouvellement un programme détaillé de travaux assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans
 - + 10 : mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations

Notes supplémentaires :

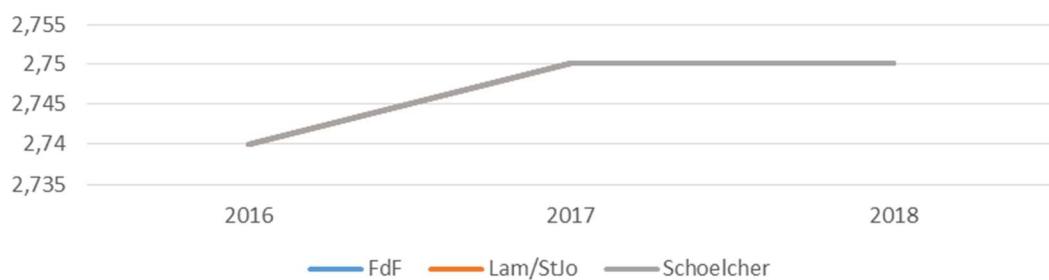
Concernant les volumes, en 2016, les données étaient estimatives (sans compteurs posés). Elles sont réelles à partir de juin 2017 mais elles manquent de fiabilité car il manque une vingtaine de compteur à poser en limite du territoire.

4.1.4 INDICATEURS RELATIFS A TARIFICATION

INDICATEURS	2017	2018	Evolution 2017/2016	
Volumes facturés (m3)	9 832 856	9 380 510	↓	-4,60 %
Dont volumes facturés vendu en gros (m3) 2016 – de janvier à avril	0	0	→	-
Volumes facturés eau brute	0	0	→	-
Volumes facturés FDF (hors vente en gros)	5 114 105	4 992 471	↓	-2,38 %
Volumes facturés Lamentin	3 030 563	2 478 537	↓	-18,22 %
Volumes facturés Saint-Joseph	726 468	717 415	↓	-1,25 %
Volumes facturés à Schœlcher	961 720	1 192 087	↗	+23,95 %

INDICATEURS	2017	2018	Evolution 2017/2016	
Montants facturés (€ HT) Consommation + prime fixe)	22 957 245	24 745 296	↗	+7,79 %
Redevance ODYSSI (pour 120m3)	203,80 €	203,80 €	→	-
Prime fixe annuelle (ODYSSI)	68,60 €	68,60 €	→	-
Redevance Préservation de la ressource (ODE) (pour 120m3)	14,40 €	14,40 €	→	-
Redevance Pollution domestique (ODE) (pour 120 m3)	31,20 €	31,20 €	→	-
OMR (pour 120m3)	4,770 €	4,770 €	→	-
TVA à 2,10% (pour 120 m3)	6,68 €	6,68 €	→	-
Prix TTC du service pour 120m3	329,45 €	329,45 €	→	-
Redevance ODYSSI au m3 (base 120m3)	1,70 €	1,70 €	→	-
Prix TTC au m3 sur la base d'une facture de 120m3	2,75 €	2,75 €	→	-

Evolution du prix unitaire de l'eau à Fort de France (hors prime fixe)



4.1.5 INDICATEURS RELATIFS A LA GESTION FINANCIERE

INDICATEURS	2017	2018	Evolution 2017/2016	
Montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3) EAU + ASS	0,0046	0,0046	→	-
Recettes réelles (en K€)	31 279	28 833	↓	-7,82 %
Dépenses réelles(en K€)	29 264	25 922	↓	-11,42 %
Epargne brute (en K€)	2 014	2 911	↗	+44,53 %
Remboursement du capital de la dette	1 104 677	1 105 412	↗	+0,06 %
Épargne nette (en K€)	909	1 806	↗	+98,54 %
Dettes financières(en K€)	12 944	16 847	↗	+30,15 %
Durée d'extinction de la dette de la collectivité (année) <i>nombre théorique d'années nécessaires pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires (dette financière)</i>	6,43	5,79	↓	-0,64 an
Taux d'impayés pour les factures d'eau de l'année précédente EAU (Fort-de-France) au 31/12 de l'année N sur les factures de l'année N-1	12,17%	11,56%	↓	-0,61 pt
Montant des travaux PPI toutes communes confondues	922 706	770 495	↓	-16,5%
PPI voté (BP+BS+DM+RAR) (en k€)	2 318	4 109	↗	+77,2%
Taux d'exécution du PPI	39,80 %	25 %	↓	-14,80 pts

Commentaires et observations :

Le paramétrage du logiciel comptable ayant été revu au cours des années 2017 et 2018, les états financiers seront mis en conformité à compter de l'exercice 2019.

Sur l'exercice 2018, ODYSSI conteste comme pour les années précédentes le montant de la facture de vente en gros de 4,6 millions d'euros pour les motifs suivants :

- Prix injustifié
- Volumes méconnus

ODYSSI a déjà payé pour l'année 2015 le montant estimé du coût de production d'eau.

ODYSSI a également abondé les provisions pour l'année en cours à hauteur du montant estimé du coût de production de l'eau potable pour les communes du Lamentin et de Saint-Joseph.

L'épargne brute sert d'une part au remboursement du capital de la dette et d'autre part au renouvellement des équipements et financement des travaux permettant ainsi d'assurer la continuité de service et la conformité de l'eau produite.

En tant qu'établissement public, toute l'épargne dégagée est utilisée pour réaliser les investissements, il n'y a pas de rémunération d'actionnaires.

Le plan d'action concernant la fiabilisation des comptes est en cours. Les premières actions ont débuté en 2018.

4.2 ASSAINISSEMENT COLLECTIF

4.2.1 INDICATEURS RELATIFS AUX ABONNES

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2017	2018	Evolution 2017/2018
Population légale (population totale INSEE au 1er janvier de l'année n+1) (nb)	Fort-de-France	83 530	82 030	↓ -1,80 %
	Schoelcher	20 225	20 159	↓ -0,33 %
	Saint-Joseph	16 766	16 579	↓ -1,12 %
	Lamentin	40 780	40 920	↗ +0,34 %
	TOTAL ODYSSI	161 301	159 688	↓ -1,00 %
Nombre d'abonnements (nb) assainissement collectif	Fort-de-France	21 205	21 399	↗ +0,91 %
	Schoelcher	6 145	6 266	↗ +1,97 %
	Saint-Joseph	781	670	↓ -14,21 %
	Lamentin	9 143	9 161	↗ +0,20 %
	TOTAL ODYSSI	37 274	37 496	↗ +0,60 %
Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées (nb)	Fort-de-France	49 147	48 253	↓ -1,82 %
	Schoelcher	12 349	12 100	↓ -2,02 %
	Saint Joseph	1 908	1 598	↓ -16,25 %
	Lamentin	19 388	19 324	↓ -0,33 %
	TOTAL ODYSSI	82 792	81 275	↓ -1,83 %
Taux d'abonnés raccordés à l'assainissement collectif (%)	Fort-de-France	58,84 %	58,82 %	↓ -0,02 pt
	Schoelcher	61,06 %	60,02 %	↓ -1,04 pt
	Saint Joseph	11,38 %	9,63 %	↓ -1,75 pt
	Lamentin	47,57 %	47 %	↓ -0,57 pt
	TOTAL ODYSSI	51,32 %	50,90 %	↓ -0,42 pt
Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers (nb pour 1000 habitants desservis) (%)		0,012	0,012	→ -

4.2.2 INDICATEURS RELATIFS AU RESEAU ET A LA COLLECTE

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2017	2018	Evolution 2016/2015	
Linéaire de réseau (hors branchements) (km)	Fort-de-France	200,32	200,32	→	-
	Schœlcher	46,83	46,83	→	-
	Saint Joseph	6,42	6,42	→	-
	Lamentin	78,67	78,67	→	-
	TOTAL ODYSSI	332,21	332,21	→	-
Nombre de conventions de déversement d'effluents d'établissement dans le réseau de collecte des eaux usées (nb)	Fort-de-France	4	4	→	-
	Schœlcher	0	0	→	-
	Saint Joseph	0	0	→	-
	Lamentin	4	4	→	-
	TOTAL ODYSSI	8	8	→	-
Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau		9,7	9,7***	-	-
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (%)		0,7	0,63	↓	-0,07 pt
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées *		27	27	→	=
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées**		50	50	→	-

* : L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées est un Indice de 0 à 120 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau d'eaux usées

** : L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées est un Indice de 0 à 120 attribué selon l'état de la connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux d'assainissement en relation avec l'application de l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement

*** : Pour l'instant nous avons une trentaine de point du réseau que l'on observe, mais ODYSSI est actuellement en marché pour le diagnostic réseau sur Fort de France / Schœlcher. Suite à ce diagnostic, la situation sera plus claire.

4.2.3 INDICATEURS RELATIFS A L'EPURATION

Les conformités (données extraites du site : <http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/liste.php>)

Données au 31/12/2018.

STEU	Capacité nominale en EH	Conformité globale équipement au 31/12/2018	Conformité globale performance en 2018	Conformité réseau
FORT-DE-FRANCE-DILLON 2	60000	oui	Oui	oui
LAMENTIN GAIGNERON	35000	oui	Oui	oui
FORT-DE-FRANCE-POINTE DES NEGRES	30000	oui	Oui	oui
FORT-DE-FRANCE-DILLON 1	25000	oui	Oui	oui
FORT-DE-FRANCE-GODISSARD	13000	oui	Oui	oui
FORT-DE-FRANCE-ACAJOU	5000	non	Non	oui
SCHOELCHER FOND LAYAHE	4000	oui	Oui	oui
LAMENTIN PELLETIER DESIRADE	3500	oui	Oui	oui
SAINT-JOSEPH-ROSIERES	2500	oui	Oui	oui
FORT-DE-FRANCE-LONG PRE	1200	oui	Oui	oui
SAINT-JOSEPH-La Chappelle	800	oui	Non	-
FORT-DE-FRANCE Lunette Bouillée	500	oui	Oui	oui
SAINT-JOSEPH-Belle-Etoile	500	oui	Non	-
SAINT-JOSEPH-Ravine Blanche Sud	250	oui	Oui	-
SAINT-JOSEPH-Choisy	200	oui	Oui	-
SAINT-JOSEPH-Les Hameaux	200	oui	Oui	-
SAINT-JOSEPH-Ravine Blanche Nord	125	oui	Non	-
SAINT-JOSEPH-Bambou-Duchamp	100	non	Non	-
SAINT-JOSEPH-Presqu'ile	50	oui	Oui	-

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2017	2018	Evolution 2017/2016	
Charge entrante en DBO5 en Kg/j	Godissard	136,8	188,88	↗	+38,07 %
	Dillon 1	670,6	743	↗	+10,8 %
	Dillon 2	1366,8	1298	↘	-5,03 %
	Pointe des Nègres	1091,9	1352,7	↗	+23,88 %
	Fond-Lahayé	49,2	25,5	↘	-48,17 %
	Rosières	67,1	63,1	↘	-5,96 %
	Acajou	337,9	274	↘	-18,91 %
	Gaigneron	482,5	585	↗	+21,24 %
	Pelletier Désirade	83,2	84,1	↗	+1,08 %
	ODYSSI	4286	4613,58	↗	+7,64 %
Conformité de la performance des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	Godissard	96,15 %	100 %	↗	+3,85 pts
	Dillon 1	100 %	100 %	→	=
	Dillon 2	100 %	100 %	→	=
	Pointe des Nègres	98,18 %	100 %	↗	+1,82 pt
	Fond-Lahayé	100 %	100%	→	=
	Rosières	100 %	100%	→	=
	Acajou	0 %	0%	→	=
	Gaigneron	100 %	100 %	→	=
	Pelletier Désirade	100 %	100 %	→	=
Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration en TMS	Godissard	34,91	47	↗	+34,63 %
	Dillon 1	141,25	178	↗	+26,02 %
	Dillon 2	186,45	229	↗	+22,82 %
	Pointe des Nègres	330	354	↗	+7,27 %
	Fond-Lahayé	5,47	7	↗	+27,97 %
	Rosières	15,05	13	↘	-13,62 %
	Acajou	27	8	↘	-70,37 %
	Gaigneron	147	199	↗	+35,37 %
	Pelletier Désirade	12,1	11	↘	-9,09%
	ODYSSI	899,23	1046	↗	+16,32 %
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100	100	→	-	

4.2.4 INDICATEURS RELATIFS A TARIFICATION

INDICATEURS	2017	2018	Evolution 2017/2016	
Volumes facturés (m ³)	4 688 052	4 704 940	↗	+0,36 %

INDICATEURS	2017	2018	Evolution 2017/2016	
Montants facturés (€ HT consommation + prime fixe)	10 383 195	11 646 539	↗	+12,17%
Montant Prime fixe	56,00 €	56,00 €	→	-
Redevance (consommation)	211,20 €	211,20 €	→	-
Redevance modernisation des réseaux	18,00 €	18,00 €	→	-
TVA	5,99 €	5,99 €	→	-
Facture TTC 120m³	291,19 €	291,19 €	→	-
Prix TTC au m ³ (base 120m ³)	2,43 €	2,43 €	→	-
Redevance au m ³	1,76 €	1,76 €	→	-

4.2.5 INDICATEURS RELATIFS A LA GESTION FINANCIERE

INDICATEURS	2017	2018	Evolution 2017/2016	
Montant financier des travaux engagés (€)	2 002 535	4 358 328	↗	+117,64%
PPI voté (BP+BS+DM+RAR) (en K€)	4 657	6 468	↗	+38,89%
Taux d'exécution du PPI	43%	67%	↗	+55,81%
Recettes réelles (en k €)	14 584	13 993	↘	-4,05%
Dépenses réelles (en k €)	11 077	10 304	↘	-6,98%
Epargne brute (€) (en k €)	3 507	3 689	↗	+5,19%
Remboursement du capital de la dette (en k €)	1 494	1 584	↗	+6,02%
Épargne nette (en k €)	2 012	2 154	↗	+7,06%
Dettes financières (en k €)	19 237	21 702	↗	+12,8%
Durée d'extinction de la dette de la collectivité <i>nombre théorique d'années nécessaires pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires (dette financière)</i>	5,49	5,88	↗	+0,39 pt
Taux d'impayés pour les factures d'eau de l'année précédente ASS au 31/12 de l'année n sur les factures de l'année n-1	15,44%	16,7 %	↗	+1,26 pt

Commentaires et observations :

Le paramétrage du logiciel comptable ayant été revu au cours des années 2017 et 2018, les états financiers seront mis en conformité à compter de l'exercice 2019.

Sur l'exercice 2018, ODYSSI conteste comme pour les années précédentes le montant de la facture de vente en gros de 4,6 millions d'euros pour les motifs suivants :

- Prix injustifié
- Volumes méconnus

ODYSSI a payé pour l'année 2015 le montant estimé du coût de production d'eau.

ODYSSI a également abondé les provisions pour l'année en cours à hauteur du montant estimé du coût de production de l'eau potable pour les communes du Lamentin et de Saint-Joseph.

L'épargne brute sert d'une part au remboursement du capital de la dette et d'autre part au renouvellement des équipements et financement des travaux permettant ainsi d'assurer la continuité de service et la conformité de l'eau produite. En tant qu'établissement public, toute l'épargne dégagée est utilisée pour réaliser les investissements, il n'y a pas de rémunération d'actionnaires.

Le plan d'action concernant la fiabilisation des comptes est en cours. Les premières actions ont débuté en 2018.

4.3 ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

INDICATEURS		2017	2018	Evolution 2017/2016	
Estimation du nombre d'habitants non desservis par un réseau de collecte des eaux usées	Fort-de-France	34 383	33 777	↓	-1,76%
	Schoelcher	7 876	8 059	↗	+2,32%
	Saint Joseph	14 858	14 981	↗	+0,83%
	Lamentin	21 392	21 596	↗	+0,95%
	TOTAL ODYSSI	78 509	78 413	↓	-0,12%
Nombre de foyers raccordés à	Fort-de-France	14 734	14 474	↓	-1,76%
	Schoelcher	3 899	3 990	↗	+2,33%

INDICATEURS		2017	2018	Evolution 2017/2016	
l'assainissement non collectif	Saint-Joseph	5 989	6 039	↗	+0,83%
	Lamentin	9783	9 876	↗	+0,95%
	TOTAL ODYSSI	34 405	34 379	↘	-0,08%
Nombre de dossiers de contrôle reçus	Fort-de-France	229	245	↗	+6,99%
	Schoelcher	52	45	↘	-13,46%
	Saint Joseph	99	115	↗	+16,16%
	Lamentin	248	254	↗	+2,42%
	TOTAL ODYSSI	628	659	↗	+4,94%
Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (indicateur modifié suite à l'arrêté du 2 décembre 2013)	Fort-de-France	13%	13%	→	-
	Schoelcher	3%	3%	→	-
	Saint Joseph	5%	5%	→	-
	Lamentin	19%	19%	→	-
	TOTAL ODYSSI	13%	13%	→	-
Diagnostic assainissement réalisés dans le cadre de transactions immobilières	Fort-de-France	133	154	↗	+15,79%
	Schoelcher	14	18	↗	+28,57%
	Saint Joseph	23	29	↗	+26,09%
	Lamentin	44	64	↗	+45,45%
	TOTAL ODYSSI	214	265	↗	+23,83%
Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif ¹	130	140	↗	+10 pts	
Contrôle du neuf au 1er janvier de l'année n+1 contrôle de conception	187 €	187 €	→	-	
Contrôle du neuf au 1er janvier de l'année n+1 contrôle de réalisation	97 €	97 €	→	-	
Contrôle de l'existant au 1er janvier de l'année n+1	84 €	84 €	→	-	
Diagnostic assainissement préalable à la vente d'un immeuble (de 0 à 2 appartements par immeuble)	200 €	200 €	→	-	

INDICATEURS	2017	2018	Evolution 2017/2016	
Recettes réelles (en K€)	170	182	↗	+7,06%
Dépenses réelles (en K€)	61	86	↗	+40,98%
Epargne brute (en K€)	109	96	↘	-11,93%
Remboursement du capital de la dette	-	-	→	-
Épargne nette (en K€)	109	96	↘	-11,93%
Dettes financières	-	-	→	-
Durée d'extinction de la dette de la collectivité <i>nombre théorique d'années nécessaires pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires (dette financière)</i>	-	-	→	-

Commentaires et observations :

Le paramétrage du logiciel comptable ayant été revu au cours des années 2017 et 2018, les états financiers seront mis en conformité à compter de l'exercice 2019.

L'épargne brute sert d'une part au remboursement du capital de la dette et d'autre part au renouvellement des équipements et financement des travaux permettant ainsi d'assurer la continuité de service et la conformité de l'eau produite. En tant qu'établissement public, toute l'épargne dégagée est utilisée pour réaliser les investissements, il n'y a pas de rémunération d'actionnaires.

Le plan d'action concernant la fiabilisation des comptes est en cours. Les premières actions ont débuté en 2018.

SERVICE EAU POTABLE



5 PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

ODYSSI assure le Service Public d'eau potable sur l'ensemble des communes de la CACEM depuis le 1^{er} mai 2016.

Compte tenu des extensions de son périmètre d'exploitation depuis le 1^{er} janvier 2015, ODYSSI a du mettre en place une organisation permettant de servir au mieux l'ensemble de ses usagers tout en tenant compte de l'impact auprès des salariés en interne.

C'est ainsi qu'un contrat de prestation de service a été mis en place pour assurer la distribution de l'eau sur la commune de Schoelcher et la réalisation des travaux pour les abonnés. La relation client étant assurée en direct par ODYSSI. Des moyens ont du être mis en œuvre afin d'assurer la liaison entre le prestataire et ODYSSI pour répondre au mieux aux attentes de nos abonnés.

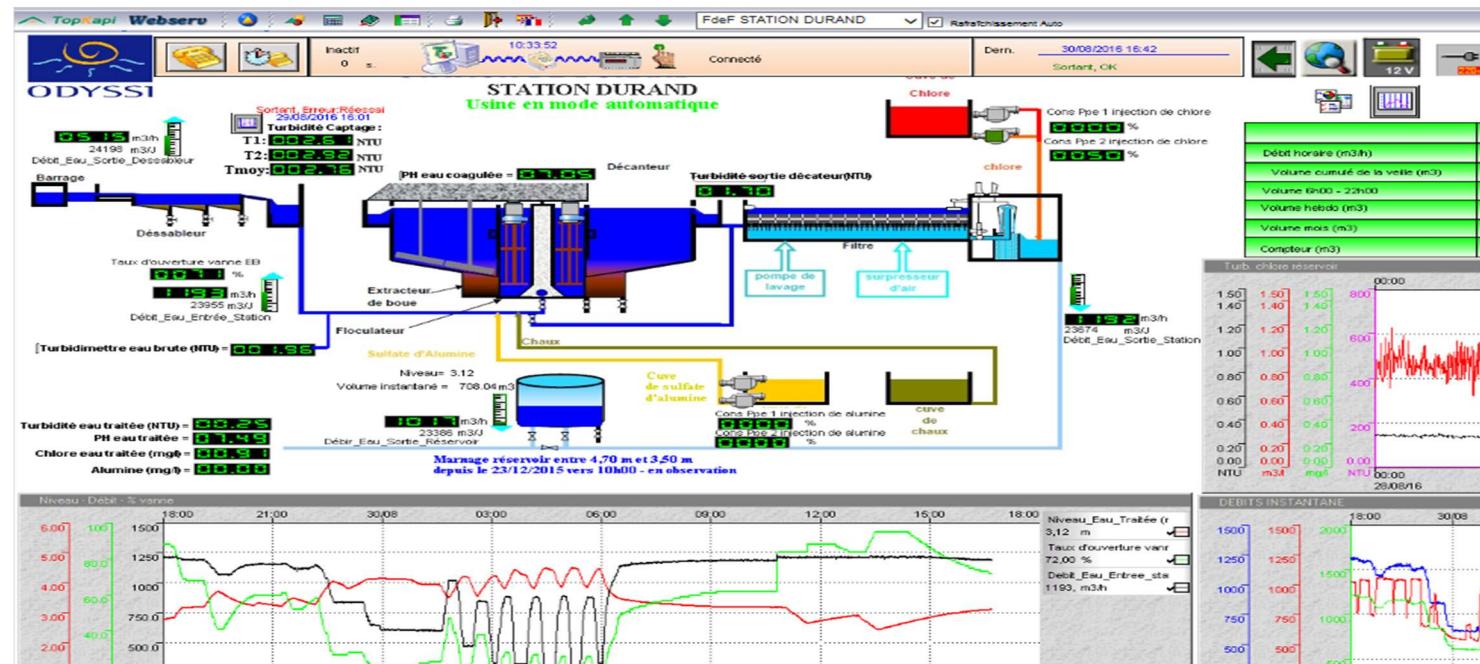
Suite à ces extensions de périmètre de nombreux problèmes sont posés, notamment la question du transfert ou de la mise à disposition du patrimoine des communes reprises en Régie et en particulier, le contentieux en cours entre la CACEM et le SICSM relatif au patrimoine et à l'approvisionnement en eau des communes du Lamentin et Saint-Joseph.

Afin de répondre aux mieux aux exigences de ses parties prenantes, le Conseil d'Administration d'ODYSSI est composé de 23 membres, dont des représentants de la CACEM, des associations de consommateurs, des institutions d'eau de la Martinique et de personnes qualifiées.

6 LE RESEAU

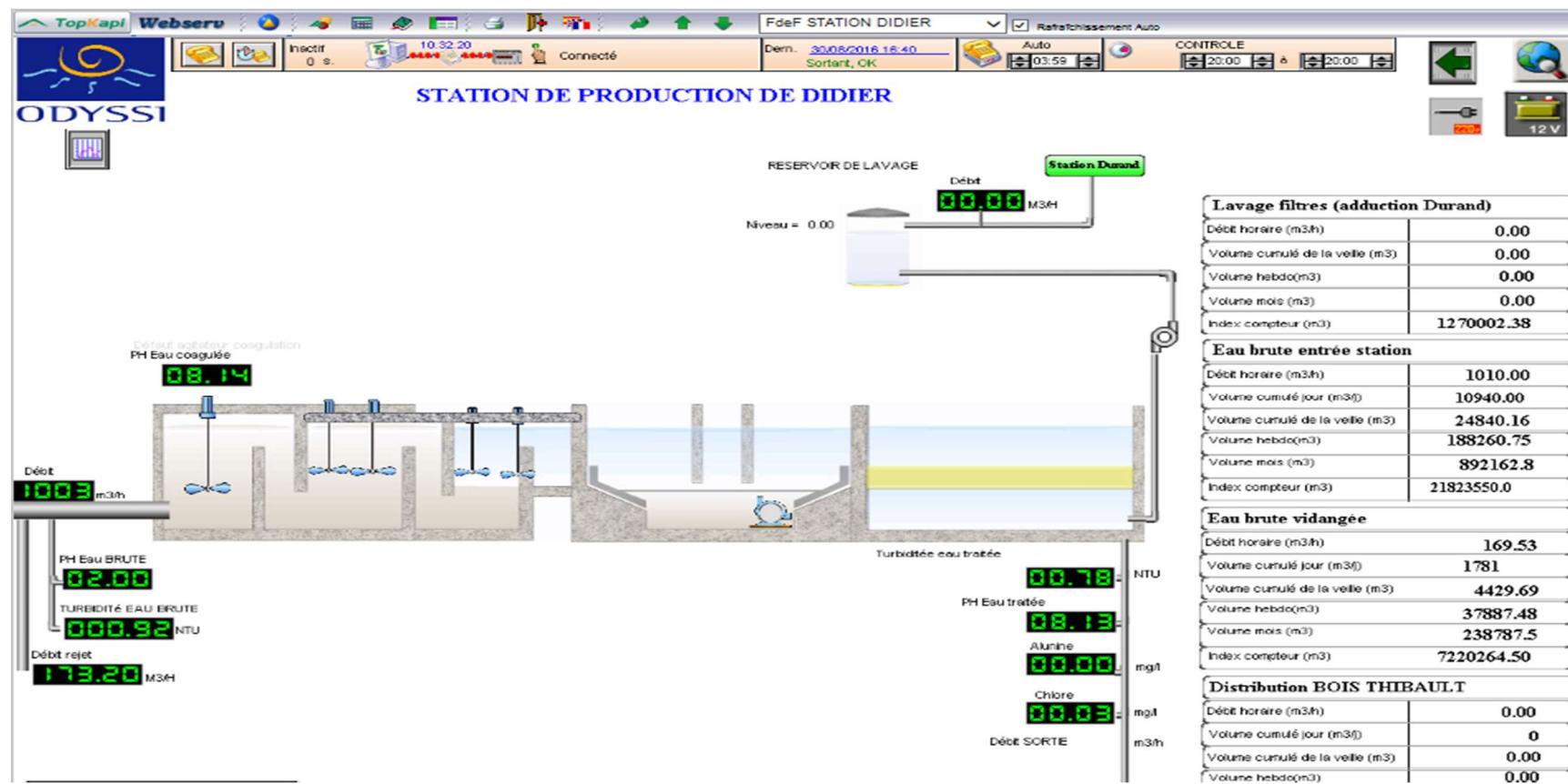
6.1 LES STATIONS D'EAU POTABLE

A - STATION DE DURAND – SAINT JOSEPH USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE CAPACITE NOMINALE DE 25.000 m³/j



La station de durand, semi – automatisée, a fonctionné 24h/24h grâce à la prise d'un interimaire afin de permettre le repos des techniciens . Malgres les 2 evenements cycloniques Irma (5 au 6 Septembre) Maria (18 au 19 septembre) , les stations ont produit de l'eau potable malgré une baisse des volumes.

B - STATION DE DIDIER – FORT DE FRANCE USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE CAPACITE NOMINALE DE 25.000 m³/j



Depuis 2016-2017, nous avons entrepris des travaux de modernisation de la station didier. Ceux-ci ont pris du retard et sont toujours en cours. La livraison est prévue pour septembre 2018

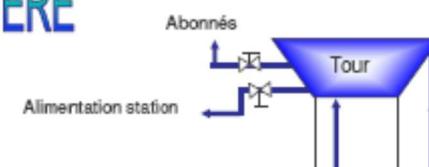
C - STATION DE SECOURS -Station caférière

SYNOPTIQUE DU TRAITEMENT DE L'EAU DE CAFEIERE

Dégrillage
Rivière l'or



Dessableur



6.2 LES RESERVOIRS

Un réservoir d'eau est une construction destinée à entreposer l'eau potable. Il est placé en général sur un sommet géographique pour permettre de distribuer l'eau sous pression aux abonnés d'un secteur.

L'entreposage de l'eau dans un réservoir joue un rôle de tampon entre le débit demandé par les abonnés, le débit fourni par la station de production ou par le réservoir situé en amont.

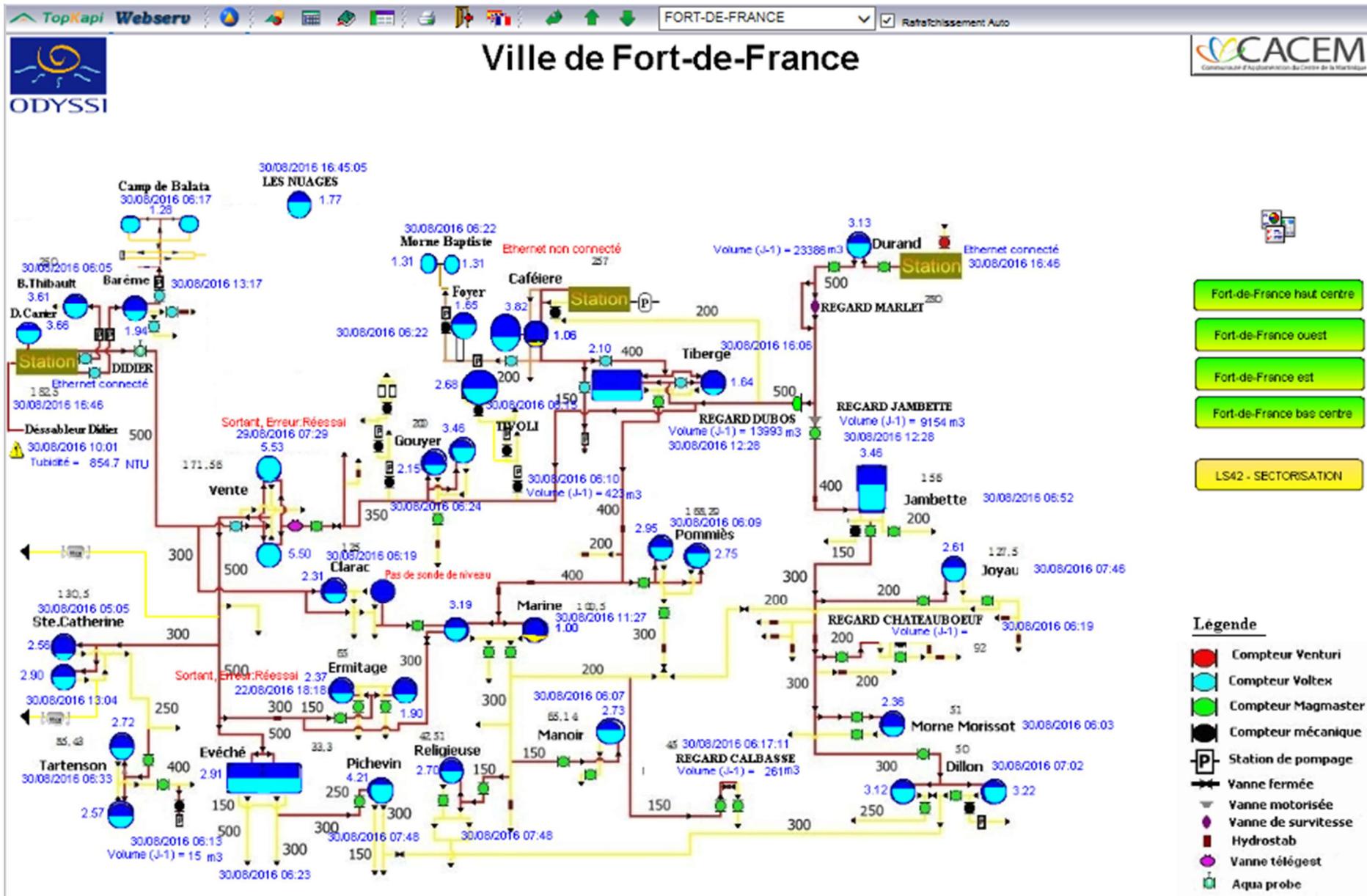
L'entreposage de l'eau permet également de faire face aux demandes exceptionnelles en cas d'incendie.

Les réservoirs rattachés à CAFEIERE sont alimentés en majeur partie par la station de DURAND

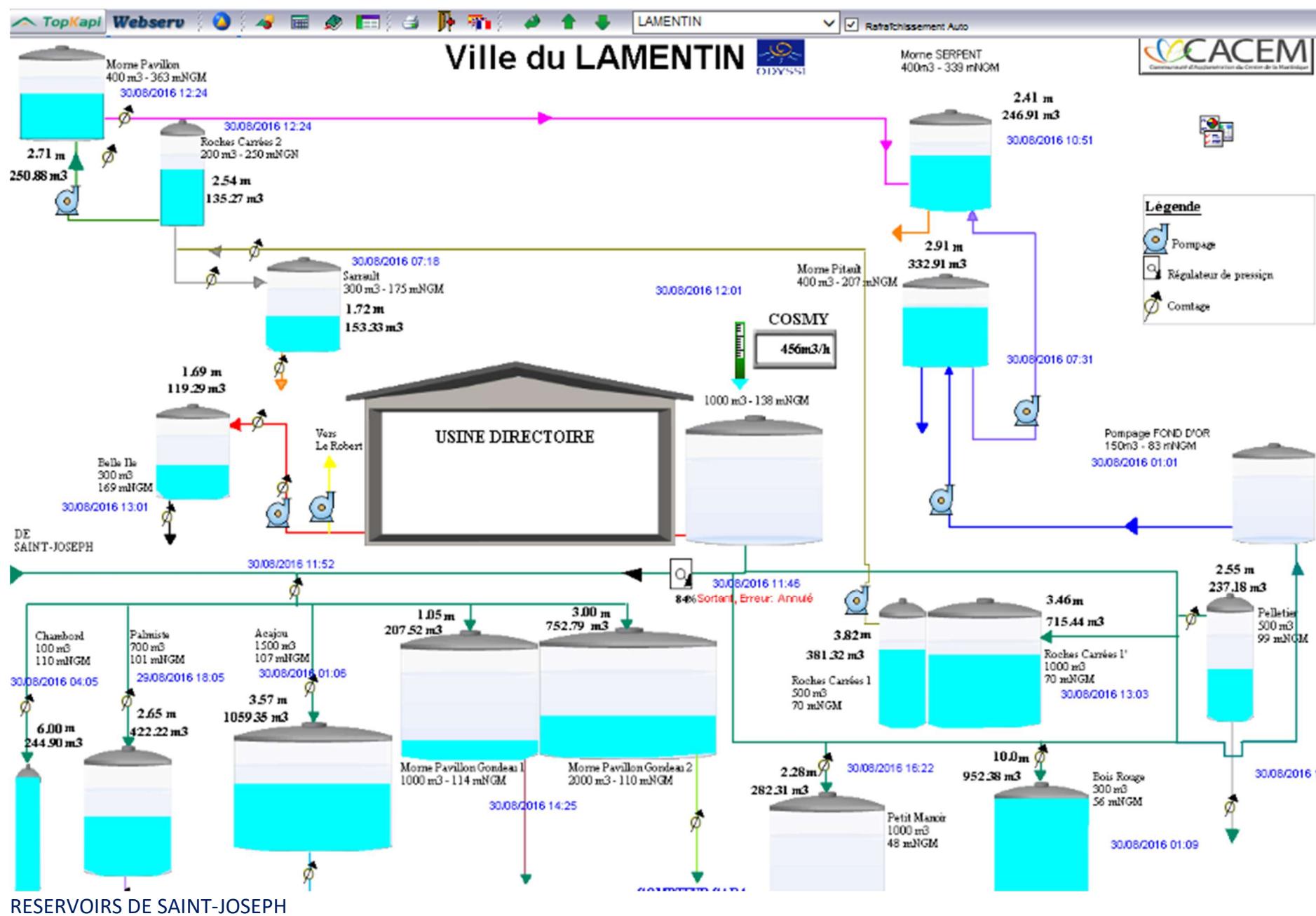
RESERVOIRS DE FORT DE FRANCE

n°	Réservoir	Capacité	Station	Secteurs de distribution	Année de construction
1	Evêché	6000	DIDIER	Quartier Evêché, centre-ville	1915
2	Tartenson	3000	DIDIER	Tartenson	1975-1977
3	Sainte-Catherine	3000	DIDIER	Lotissement Berny-Didier	1957
4	Barème	700	DIDIER	Route de Balata, 7,5km	1967
5	Bois-Thibault	700	DIDIER	Bois-Thibault	1978
6	Camp de Balata	240	DIDIER	Route de Balata, 9km	
7	Ermitage	1400	DIDIER	Ermitage	1957
8	Gouyer	2500	DIDIER	Route de balata, 4,5km	1968-1975
9	Tivoli	1000	DURAND	Tivoli Post-Colon, Tivoli Rodate	2011
10	Venté	4000	Didier	Didier – Venté	1968
11	Morne Lillet	20	CAFEIERE	Rivière l'OR	
12	Foyer	300	CAFEIERE	Rivière l'OR	
13	Tiberge	3000	DURAND-CAFEIERE		1936-1971
14	Jambette	1000	DURAND	Jambette BeauSéjour	1971
15	Clarac	350	DURAND	Morne Desaix – Redoute	1934
16	Marine	2000	DIDIER	Renéville – Chateaubœuf- TSF	1943-1968
17	Pichevin	1000	DIDIER	Morne Pichevin –Sainte Thérèse	1955
18	La Joyau	1500	DURAND	La Meynard – Voie De Ville -Chateaubœuf	

n°	Réservoir	Capacité	Station	Secteurs de distribution	Année de construction
19	Dillon	3000	DURAND	Morne Dillon - Volga plage - ZIP -	1973-1986
20	Morne Morisset	1000	DURAND	ZAC Chateauboeuf	1976
21	Calebasse	300	DURAND	Calebasse	1963
22	Manoir	1500	DURAND	cité Bon'air - Route des religieuses	1983
23	Pommies	3000	DURAND	Redoute – Coridon	1971-1985
24	Religieuses	700	DURAND	Religieuse – Sainte Thérèse	1943
25	Châteauboeuf	1500	DURAND	Zac de Chateauboeuf	1980
26	Durand	1000	DURAND	Fort de France - Schoelcher	
27	Caféière	1250	CAFEIERE	Caféière – ravive Vilaine	1939
27		44960			



n°	Réservoir	Capacité	Station	Secteurs de distribution
1	Acajou	1500	Usine directoire	Acajou, Acajou prolongé Galléria
2	Belle-Île	250	Usine directoire	Directoire
3	Bois-rouge	300	Usine directoire	Bois rouge
4	Chambord	100	Usine directoire	La Maugée, Chambord
5	Morne pavillon	400	Usine directoire	Les hauts de roches Carrées/Morne pavillon/Morne serpent/Belle Ame/Bellevue/Lot Roches carrées
6	Morne pavillon Gondeau	3000	Usine directoire	Morne Pavillon/Gondeau/Basse Gondeau/Californie /ZI Jambette
7	Morne Pitault	400	Usine directoire	Rivière Caleçon/Morne Pitault/Croix Rivail/Fond d'Or
8	Palmiste	700	Usine directoire	Jeanne d'arc/Petit Pré/Pays Mélé/ Long pré
9	Pelletier	460	Usine directoire	Grand champ/Montréal/Durocher/Grand case/Fond Giromon/Rivière Chancel/Habitation petite rivière /Bochette/Jolimont/Bananeraie/Bois carré/Mangot Vulcin/Long bois
10	Petit-Manoir	1000	Usine directoire	Bourg/Césaire/Bas Mission/Floraindre/Four à chaux/ Petit Manoir/Gaigneron/Aéroport /Lareinty/Lézarde/Z.Manity
11	Roches carrées	1500	Usine directoire	Roche carrées/Petit Morne /Brasserie Lorraine/Place d'armes
12	Roches Carrées	200	Usine directoire	Lot Roches Carrées
13	Sarrault	300	Usine directoire	Sarrault
Capacité totale		10 110 m³		

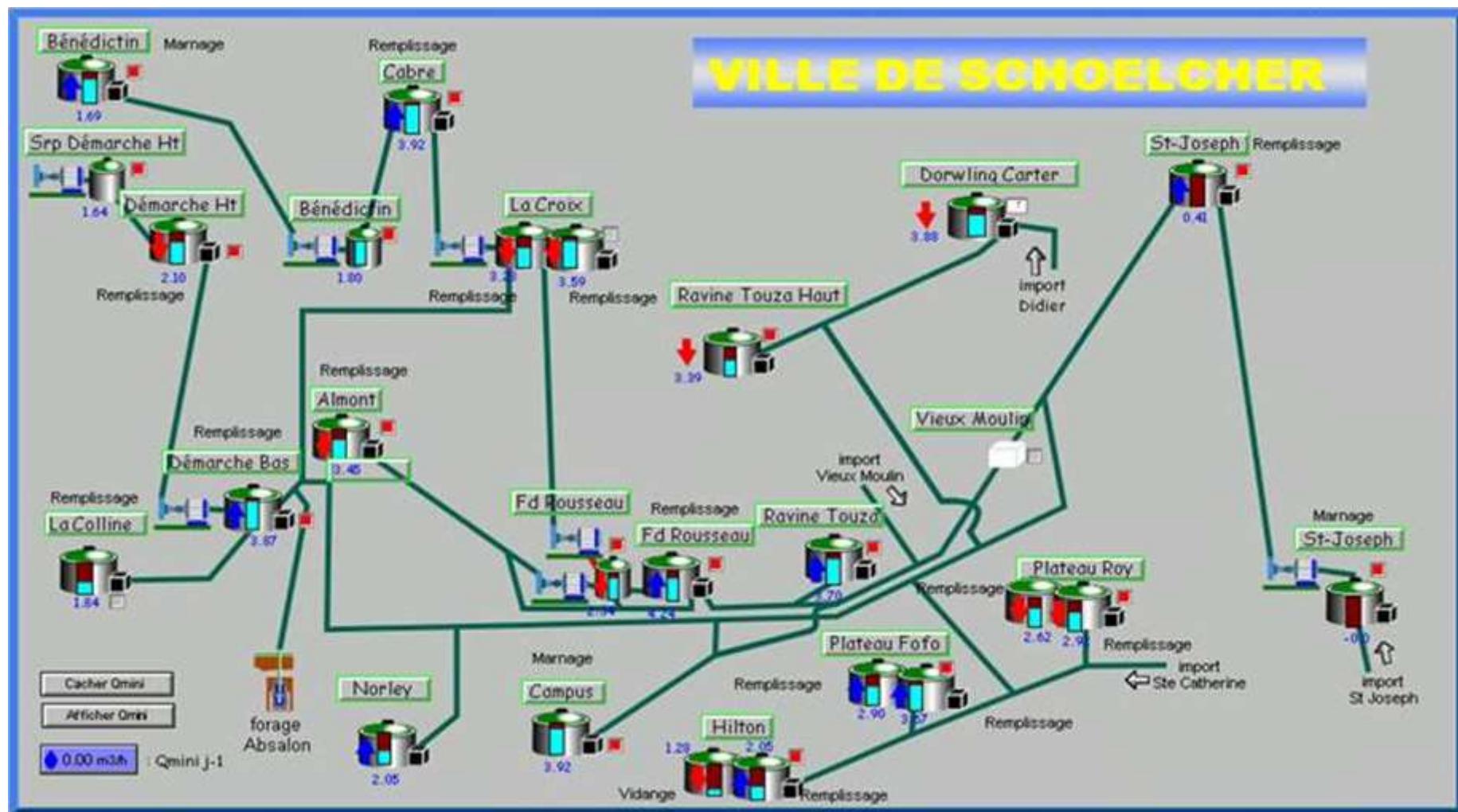


n° RESERVO ° IRS	CAPACIT E	Station	Secteurs distribués	
1	Balata chapelle	300	Rivière blanche	Petite rivière blanche/Morne bossu/ Chapelle/Rivière Roches/Rivière blanche
2	Bois neuf	200	Rivière blanche	Bois neuf/Lot jambette/Hab. la favorite/ Ermitage Gommier
3	Croisée manioc	1000	Rivière blanche	Derrière bois/ Bélème/ Choisy/ Belfort/ Balleu/ Hab. Prospérité
4	Derrière bois	300	Rivière blanche	Rousseau
5	Jambette l'étang	1000	Rivière blanche	Jambette Gondeau/Fond epingle/Petit Paradis /Palmiste/La treize/Hab Gondeau/ Balleu/Bois neuf/La Favorite /Gondeau Montrose
6	Morne des Olives	100	Rivière blanche	Morne des Olives
7	Morne des Olives chapelles	300	Rivière blanche	Rivière Rouge /Hab.duvallon/Séraille/Saint Etienne
8	Presqu'ile	240	Rivière blanche	Presqu'ile /Rivière blanche
9	Presque ile chapelle	400	Rivière blanche	HLM Chapelle
10	Rabuchon	700	Rivière blanche	Rabuchon /Morne Abricot/Bois du parc /Fond cacao/Riv. Monsieur /Goureau/ Le foyer/Ermitage/ Lacroix/ Morne Marc/ Goureau/ Poirier/ Morne Basset /Durand/La cherry /Hôtel du plaisir
11	Séailles	1700	Rivière blanche	Bourg /Belle Etoile/ Séailles/ Salubre/ Hab.salubre/Long Bois/Hab. Desfourneaux/ Rosière /Fond Cacao/Grosse Gouttière /Allée Choco/La charmille/Croisée Manioc/Basset

RESERVOIRS DE SCHOELCHER

N°	Désignation	Capacité en m3
1	ALMONT	500
2	BENEDICTINS	100
3	CABRE	700
4	CAMPUS	1 000
5	COLLINE	80
6	Démarche Bas	400
7	DEMARCHE HAUT	100
8	DOWLING CARTER	1 000
9	FOND ROUSSEAU	1 000
10	HILTON 1	1 000
11	HILTON 2	1 000
12	LACROIX 1	1 000
13	LACROIX 2	1 000
14	NORLEY	350
15	PLATEAU FOFO 1	1 000
16	PLATEAU FOFO 2	1 000
17	PLATEAU ROY 1	1 000
18	PLATEAU ROY 2	1 000
19	RAVINE TOUZA BAS	700
20	RAVINE TOUZA HAUT	100
21	ST JOSEPH	3 000
TOTAL		17 030

VILLE DE SCHOELCHER



6.3 LE RESEAU

La longueur du réseau, hors branchements, d'eau potable sur la CACEM est de :

- Sur la commune de Fort-de-France : 363,709 km
- Sur la commune du Lamentin : 296,996 Km
- Sur la commune de St Joseph : 136,898 Km
- Sur la commune de Schœlcher : 144,102 km
- Soit un global de : **941,705 Km**

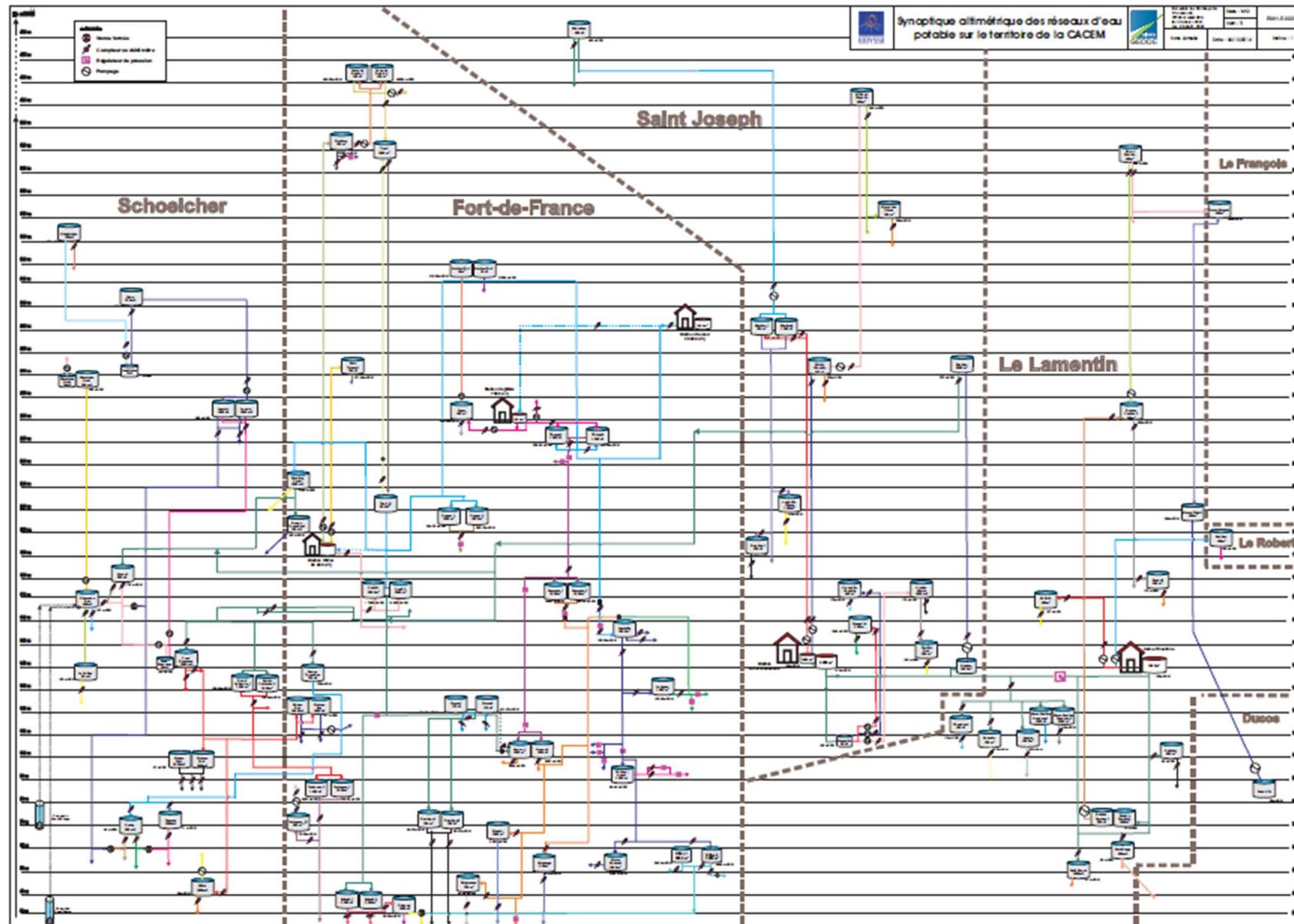
RESEAU AEP FDF		
Matériaux	Linéaire	Répartition
Fonte	284 991 ml	78,3%
PVC	42 570 ml	11,7%
Polyéthylène	32 576 ml	9%
Acier galva	3 572 ml	1%
TOTAL	363 709 ml	100%

RESEAU AEP LAMENTIN		
Matériaux	Linéaire	Répartition
Fonte	77 178 ml	26 %
PVC	208 113 ml	70.1%
Polyéthylène	11 705 ml	3.9 %
TOTAL	296 996 ml	100%

RESEAU AEP SAINT-JOSEPH		
Matériaux	Linéaire	Répartition
Fonte	32 241 ml	23.6%
PVC	100 381 ml	73.3%
Polyéthylène	4 276 ml	3.1%
TOTAL	136 898 ml	100%

RESEAU AEP SCHOELCHER		
Matériaux	Linéaire (ml)	Répartition
Acier	155	0,1%
Fonte	74 143	51,5%
Inconnu	4 221	2,9%
Polyéthylène	3 781	2,6%
PVC	61 802	42,9%
Total général	144 102	100,0%

Le réseau d'adduction :



6.4 LE CHEMIN DE L'EAU DU CAPTAGE AUX ZONES DESSERVIES

Captages	Unités de production / capacité	Unités de distribution	Quartiers desservis
RIVIERE DUMAUZE RIVIERE ABSALON RIVIERE DUCLOS	STATION DE DIDIER (25 000 m3 / jour)	Fort de France : VENTE/ ST CATHERINE / ERMITAGE/ EVECHE /TARTENSON / /BAREME / CAMP BALATA /CLARAC/	Route de Balata du 7km5 à l'Eglise – Bois-Thibault – Belvédère - Route de Didier – Balata – Morne Laurent – Chemin Jules Beaunesse – Du camp de Balata au 13 ^{ème} km – Hôpital Clarac - Route du Pavé – Crozanville – Avenue Pasteur – Route de Redoute (Fond d'or) – Ermitage – Terre Sainville – Pont de chaines – Détour Bourdin – Centre-ville – Rive droite – Ravine Bouillée – Morne Tartenson – Tivoli Rodate – Didier – Vieux moulin – Route de l'union – Lotissement Berny – Trénelle - Citron – Fond Lada - Rond-point du Viêt-Nam héroïque - Cluny - Plateau Roy – Clairière – Pointe des nègres – Clairière - Pointe la vierge – Ancienne route de Schoelcher - Tunnel Didier
RIVIERE RIVIERE L'OR	STATION DE CAFEIERE (7000m3 / jour) production arrêtée et mise en route en cas de crise	FORT-DE-FRANCE : FOYER RIVIERE L'OR	Rivière l'or – Foyer – Morne Lillet- Ravine Vilaine
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	STATION DE DURAND (25 000 m3 / jour)	FORT DE FRANCE : CENTRE	Cité calebasse – Calebasse 1 et 2 – Cité Bon air – Cité de l'amitié – Les hauts du port – Morne Pichevin Religieuses – Bas maternité – route de Folie – Renéville – Ravine Bouillée - Redoute – Ravine-vilaine – Coridon – Entraide – Moutte – Eaux découpées – Sainte-Thérèse –Lunette Bouillée – Langellier Bellevue – Morne Desaix – Morne Surey
		FORT DE FRANCE EST	Jambette – La joyau – Voix de ville – ZAC Chateauboeuf – ZAC Ouest – ZAC Est – Morne Morisset – Espérance – Chateauboeuf - Dillon – Volga-plage – ZAC Rivière roche – Zac Etang Z'abricot – Canal Alaric – TSF – Baie des Tourelles – Avenue Maurice Bishop

Captages	Unités de production / capacité	Unités de distribution	Quartiers desservis
		FORT DE FRANCE OUEST	Balata - Godissard –De Briand — Lotissement Les Pitons - Tivoli post-colon – Desrochers
		FORT DE FRANCE RIVIERE L'OR	Rivière l'or – Foyer – Morne Lillet- Ravine Vilaine
		SCHOELCHER	Réservoir Dorwling Carter
SOURCE CRISTAL	STATION MEDAILLE	FORT DE FRANCE MEDAILLE	La médaille

7 LES VOLUMES : DU VOLUME PRELEVE AU VOLUME DISTRIBUE

7.1 LES VOLUMES PRELEVES

Toutes les déclarations de périmètre de protection des points de captage et autorisations de prélèvement ont été validées par le préfet en 2011.

Ces autorisations sont applicables immédiatement, notamment sur les débits réservés, les débits minimums biologiques (Dmb).

Ces Dmb visent à garantir un débit d'écoulement d'eau permanent dans les rivières y compris lors des épisodes de carême. L'objectif étant d'assurer une continuité écologique de la faune et de la flore.

Captages	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution 2018 / 2017
RIVIERE DUMAUZE - RIVIERE ABSALON - RIVIERE DUCLOS	5 262 338	5 393 154	5 449 092	5 654 090	6 417 089	13,49%
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	8 836 655	8 230 994	8 159 698	8 448 303	8 849 297	4,75%
TOTAL	14 098 993	13 624 148	13 608 790	14 102 393	15 266 386	+ 3.63%

LES RESSOURCES COMPLEMENTAIRES

- Les deux forages situés à Cœur Boulikî ont été réalisés mais pas encore mis en exploitation, des difficultés sont rencontrées au niveau du raccordement électrique. Le potentiel est estimé entre 40 et 50 m³/h par forage, soit environ 2300 m³/j.
- Le forage pour la commune de Schœlcher situé à Case Navire.

7.2 LES VOLUMES PRODUITS

	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL
Didier	556 586	500 091	563 569	524 003	529 452	505 233	526 136	509 868	518 177	519 072	501 633	534 411	6 288 231
Durand	661 740	592 993	665 188	635 730	665 659	653 614	680 166	678 492	673 800	680 582	667 482	691 406	7 946 852
Total 2018	1 218 326	1 093 084	1 228 757	1 159 733	1 195 111	1 158 847	1 206 302	1 188 360	1 191 977	1 199 654	1 169 115	1 225 817	14 235 083

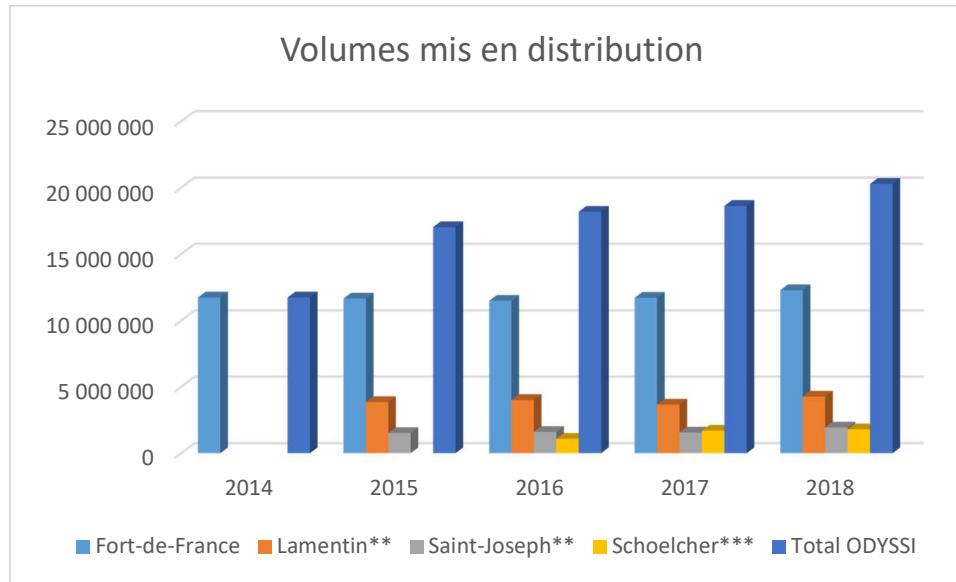
7.2.1 EVOLUTION DES VOLUMES ANNUELS PRODUITS

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Didier	5 595 596	5 215 044	5 091 223	5 014 773	5 319 762	5 544 791	6 288 231
Durand	7 613 656	7 745 489	8 312 484	8 337 391	7 744 423	7 856 865	7 946 852
Caféière	401 404	24 022	71 837	57 152	30 281	0	0
Total	13 610 656	12 984 555	13 475 544	13 409 316	13 094 466	13 401 656	14 235 083

7.3 LES VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION

Evolution annuelle des volumes mis en distribution

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution en %
Fort-de-France	11 731 568	11 652 355	11 480 773	11 710 032	12 283 160	+6%
Lamentin**		3 855 849	4 008 479	3 668 146	4 272 601	-9%
Saint-Joseph**		1 524 308	1 614 123	1 561 346	1 934 563	-10%
Schœlcher***			1 086 444	1 691 614	1 802 762	+7%
Total ODYSSI	11 731 568	17 032 512	18 189 819	18 631 138	20 293 086	+2%



** Les volumes mis en distribution sur le Lamentin et Saint-Joseph sont estimés à partir des relevés des compteurs de sectorisation.

*** à compter de mai 2016

Depuis le 1er mai 2016, ODYSSI a repris en régie la commune de Schoelcher. Il n'y a plus de vente en gros pour le territoire de Schoelcher, cette eau étant désormais distribuée directement par ODYSSI.

7.4 LES VOLUMES VENDUS EN GROS

Le 1er mai 2016, ODYSSI a repris en Régie la commune de Schœlcher. L'eau antérieurement livrée en gros à Schœlcher est désormais distribuée directement aux abonnés de Schœlcher. Il n'y a donc plus aucune vente d'eau en gros.

Généralement, ODYSSI vend de l'eau brute permettant à l'habitation EA Petit Morne d'irriguer ses cultures. Cependant, cette année, ce ne fut pas le cas, Les volumes livrés à EA petit morne variant en fonction de la pluviométrie observée en cours d'année.

LA QUALITE DES EAUX

7.5 SYNTHESE DU CONTROLE SANITAIRE



Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine Conformité des eaux (Limites de qualité) Adduction de la CACEM - 2018

CAPTAGE (CAP)				
	Nombre de prélevements	Conformité bactériologique*	Nombre de prélevements	Conformité chimique*
FORAGE EMMA ABSALON-FLF2	1	100%	1	100%
RIVIERE ABSALON	8	100%	13	100%
RIVIERE ABSALON 2	2	100%	4	100%
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	13	100%	13	100%
RIVIERE DUCLOS	3	100%	8	100%
RIVIERE DUMAUZE	8	100%	13	100%
RIVIERE L'OR	2	100%	4	100%
SOUS TOTAL CAP	37	100,0%	56	100,0%
STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION (TTP)				
	Nombre de prélevements	Conformité bactériologique*	Nombre de prélevements	Conformité chimique*
STATION DE CAFEIERE	6	100%	6	100%
STATION DE DIDIER	24	100%	24	92%
STATION DE DURAND	24	100%	24	96%
STATION DEMARCHE BAS	3	100%	3	100%
STATION MEDAILLE	10	100%	10	100%
SOUS TOTAL TTP	67	100,0%	67	95,5%
UNITE DE DISTRIBUTION (UDI)				
	Nombre de prélevements	Conformité bactériologique*	Nombre de prélevements	Conformité chimique*
CENTRE SUD	65	98%	65	100%
FORT DE FRANCE BALATA BAREME	6	100%	6	100%
FORT DE FRANCE CENTRE	59	100%	59	100%
FORT DE FRANCE EST	26	100%	26	100%
FORT DE FRANCE MEDAILLE	18	100%	18	100%
FORT DE FRANCE OUEST	25	100%	25	100%
FORT DE FRANCE RIVIERE L'OR	5	100%	5	100%
LAMENTIN CENTRE	25	100%	25	100%
LAMENTIN EST	6	100%	6	100%
SCHOELCHER NORD	18	100%	18	100%
SCHOELCHER SUD	12	100%	12	100%
SOUS TOTAL UDI	265	99,6%	265	100,0%
SOUS TOTAL TTP / UDI	332	99,7%	332	98,8%
TOTAL PRELEVEMENTS	369			

* Les taux de conformité sont calculés par rapport au respect de limite impérative

7.6 RESULTATS DE L'AUTOCONTROLE QUALITE 2017

	2017	2018	Evolution 2018/2017 en %
Nb d'analyses Turbidité	4435	4454	+0.42 %
Nb de dépassements Turbidité	9	22	+144 %
Taux de conformité Turbidité	99.8%	99.5%	-
Nb d'analyses Aluminium	1551	877	-43.46 %
Nb de dépassements Aluminium	21	25	+19 %
Taux de conformité Aluminium	98.65 %	97.15%	-
Nb d'analyses Chlore	4507	4412	-2.11 %
Nb de dépassements Chlore	64	30	-53,13 %
Taux de conformité Chlore	98.58 %	99.32%	-
Nb d'analyses pH	4398	4346	-1.18 %
Nb de dépassements pH	0	16	-
Taux de conformité pH	100%	99.63%	-

8 LA TARIFICATION ET LES RECETTES DU SERVICE

8.1 LES MODALITES DE TARIFICATION

8.1.1 LE TYPE DE TARIFICATION

La facturation des abonnés particuliers est semestrielle (2 fois par an et par secteur).

Les abonnés dont la consommation est supérieure à 4,5 m³ jour sont facturés tous les trimestres.

La facturation comprend une part variable (consommation eau particulier) qui tient compte de la consommation réelle de l'abonné enregistrée par son compteur et une part fixe (prime fixe), indépendante du nombre de m³ livrés.

Cette part fixe correspond aux charges d'investissement et aux charges fixes d'exploitation (entretien du compteur, relevé, facturation, encaissement...).

8.1.2 LES CATEGORIES DE TARIFS

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les tarifs sont harmonisés sur tout le territoire desservis par ODYSSI.

Les abonnés de la commune de Schœlcher ont bénéficié de ces tarifs à compter du 1^{er} mai 2016, date de la reprise en régie de l'exploitation sur la commune de Schœlcher.

La part variable fait l'objet d'une tarification par tranche progressive depuis le 1^{er} janvier 2016.

Il existe un tarif pour la vente d'eau brute, faisant l'objet d'une convention entre l'abonnée et ODYSSI

8.1.3 LES MODALITES D'EVOLUTION ET DE REVISION

Les tarifs sont votés par le Conseil d'Administration d'ODYSSI. Ils sont fixés en fonction des coûts de service et pour répondre à la réglementation en la matière (principe « l'eau paye l'eau »).

- Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2017 ont été approuvés par délibération du Conseil d'Administration d'ODYSSI le 29/12/2015.

8.1.4 LES AUTRES PRESTATIONS

Les autres prestations (installations de chantiers, tranchées, canalisations, regards, branchements d'immeubles, équipements réseaux, équipements divers, essais réception, recollement, repérage de conduites, bétons et enduits etc....) font l'objet de devis établis sur la base d'un bordereau de prix approuvé par la délibération du Conseil d'Administration du 29 décembre 2015.

8.1.5 LES REDEVANCES PERÇUES POUR LE COMPTE DE TIERS

La règlementation prévoit que les services de distribution d'eau perçoivent pour le compte de tiers des taxes et des redevances ayant pour assiette la consommation d'eau des usagers.

Il s'agit en l'occurrence de :

- la T.V.A. perçue pour le compte des services fiscaux au taux de 2,10 %.
- l'octroi de mer régional (O.M.R.) (équivalent à 1,5% de la part eau). Cette taxe est collectée pour le compte de la Région Martinique
- des redevances ODE au 1er janvier 2018:
 - la redevance pour préservation de la ressource : taux à 0,12 €/m³
 - la redevance pour pollution domestique : le taux est de 0,26 €/m³
 - la redevance pour modernisation des réseaux de collecte : le taux est de 0,15€/m³

9 LES INVESTISSEMENTS

9.1 LES TRAVAUX ET LES PROJETS

9.1.1 LES ETUDES REALISEES

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité / objectif poursuivis
Schœlcher	Sécurisation de l'alimentation en eau potable sur la commune de Schœlcher	Améliorer le rendement du réseau et la distribution en eau potable des quartiers sensibles en quantité suffisante 24h/24h

9.1.2 REHABILITATION D'OUVRAGE

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité des travaux	Description des travaux réalisés
Schœlcher	Réhabilitation de l'usine de production d'eau potable de Didier – Lot.1 – Tranche Ferme	Mise aux normes de l'usine et optimisation de l'outil de production	Construction des filtres à sable, galerie et local technique, préparation et injection des réactifs, instrumentation, régulation du débit d'eau brute, électricité, automatisme, télégestion et supervision.

9.1.3 LES TRAVAUX HORS DU PERIMETRE DE LA CACEM

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité des travaux	Description des travaux réalisés
Secteur Caraïbes	Réhabilitation des réservoirs d'eau potable sur le territoire du SCCNO	Améliorer le rendement du réseau et mise aux normes sanitaire et structurelle	Réalisation de l'étanchéité complète intérieure, extérieure et toiture, traitement des fissures, sécuriser l'accès des sites, peinture, mise en place de clôture et travaux divers
Le Carbet	Dévoiement canalisation PEHD DN110 chemin Vié Mazi au Quartier Godinot	Améliorer le rendement du réseau et déplacer la canalisation d'eau potable du quartier hors des terrains agricoles	Pose d'une nouvelle canalisation en PEHD DN110 de distribution d'eau potable sur la voie communale Vié Mazi
Le Carbet	Pose d'une conduite d'adduction en Fonte verrouillée DN 200 mm en encorbellement à l'Anse Latouche	Améliorer le rendement du réseau et déplacer la canalisation d'adduction principale d'eau potable du Nord Caraïbes hors des terrains privés de l'Anse Latouche	Pose d'une nouvelle canalisation d'adduction en Fonte DN200 d'eau potable en encorbellement sur le pont de l'Anse Latouche avec une ventouse
Le Carbet	Raccordement d'une canalisation d'adduction en Fonte DN 200mm sur une conduite existante en Fonte DN 175 mm	Améliorer le rendement du réseau et déplacer la canalisation d'adduction principale d'eau potable du Nord Caraïbes hors des terrains privés de l'Anse Turin	Pose d'une nouvelle canalisation d'adduction en Fonte DN200 d'eau potable et raccorder à la conduite existante

10 LES PERSPECTIVES

ODYSSI poursuit sa démarche d'amélioration par la continuité du projet d'entreprise, débuté au cours de l'année 2017. Les principaux chantiers sont toujours les mêmes :

- L'optimisation des achats,
- L'amélioration de la gestion des subventions (PPI ...),
- L'anticipation de l'avenir en pilotant une prospective,

- L'optimisation de la gestion du parc automobile,
- La gestion et la valorisation du capital humain en liaison avec le projet d'entreprise,
- L'amélioration de la communication interne et externe.

ODYSSI poursuivra également ses travaux afin d'améliorer sa productivité, sécuriser son alimentation en eau et améliorer son rendement de réseau.

Assainissement collectif



11 PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

11.1 LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le service assainissement collectif exploite les stations et ouvrages d'épuration ainsi que les réseaux de collecte des eaux usées sur l'ensemble du territoire de la CACEM : Fort-de-France, Schœlcher, Saint-Joseph et Le Lamentin.

Depuis 2014, ODYSSI a mis en service l'unité de traitement des matières de vidange.

11.2 LES MISSIONS DU SERVICE

Les principales missions du service sont :

- ~ de protéger notre environnement en éliminant la pollution contenue dans les eaux usées dans le cadre réglementaire.
- ~ de répondre aux attentes des abonnés tout en participant à l'amélioration du cadre de vie et au développement durable.

12 LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

12.1 LES USAGERS NON-DOMESTIQUES

	EXPLOITATION ODYSSI				
	Fort-de-France	Saint-Joseph	Schœlcher	Lamentin	Total exploitation ODYSSI
Nombre de conventions de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	4	0	0	4	8
Liste de ces établissements	PROCHIMIE (Zac Rivière Roche) CET (lixiviat) Clinique Saint PAUL Distillerie DILLON	-	-	PROCHIMIE CHU Mangot VULCIN Abattoir départemental Martinique Viande	-

12.2 LE RESEAU DE COLLECTE

Il y a deux types de réseaux sur les communes composants l'agglomération :

- ~ Gravitaire : les eaux usées s'écoulent gravitairement jusqu'à la STEP et en passant par un poste de relevage quand cela est nécessaire sur l'ensemble du territoire
- ~ Gandillon du nom de son concepteur. Réseau sous vide qui a la particularité d'aspirer les effluents même à faible pente. Il y a 6 collecteurs qui sont curés une fois par semaine. Uniquement sur Fort-de-France. Système unique au monde.

12.3 LES CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU PARC DES STATIONS D'EPURATION

Commune	Nom station	Type	Dispositif de traitement	Capacité (EH)	Année	Filière boue
Fort-de-France	Dillon II	Boues activées	Biologique	60 000	1999	Mécanique
	Dillon I	Boues activées	Biologique	25 000	1990	Mécanique
	Godissard	Boues activées	Biologique	13 000	1981	Mécanique
	<i>Lunette Bouillée</i>	<i>Boues activées</i>	<i>Biologique</i>	450	1978	Vidangeur
	<i>Les Charmilles</i>	<i>Boues activées</i>	<i>Biologique</i>	200		Vidangeur
	<i>Les Meynard</i>	<i>Boues activées</i>	<i>Biologique</i>	30	1991	Vidangeur
	<i>la fontanes</i>	<i>boues activées</i>	<i>biologique</i>	150		vidangeur
	<i>la jambette</i>	<i>boues activées</i>	<i>biologique</i>	500		vidangeur
	<i>les hammeaux de la vallée</i>	<i>Boues activées</i>	<i>biologique</i>			vidangeur
	<i>Les terrasses de balata</i>	<i>Boues activées</i>	<i>biologie</i>		2014	vidangeur
	Lot Modeste	<i>Boue activée</i>	<i>Biologique</i>	150		
TOTAL FORT-DE-FRANCE				98 770		
Schœlcher	Pointe des Nègres	Physico-chimique	Biofiltration	30 000	2001	Mécanique
	Fond Lahayé	Boues activées	Biologique	4 000		Mécanique
	TOTAL SCHOELCHER			34 000		
Saint -Joseph	Rosières	Boues activées	Biologique	2500	1972	Vidangeur
	<i>Belle Etoile</i>	<i>Boues activées</i>	<i>Biologique</i>	500	1999	Vidangeur

Commune	Nom station	Type	Dispositif de traitement	Capacité (EH)	Année	Filière boue
Saint-Joseph	Rivière Blanche Sud	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Ramedace Nord	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Choisy	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Gondeau-Montrose	Boues activées	Biologique	185		Vidangeur
	Les Hameaux	Boues activées	Biologique	150		Vidangeur
	Ramedace Sud	Boues activées	Biologique	150		Vidangeur
	Rivière Blanche Nord	Boues activées	Biologique	125		Vidangeur
	Bambou Duchamp	Boues activées	Biologique	100		Vidangeur
	Rivière Monsieur	Décanteur digesteur	Biologique	75		Vidangeur
	Presqu'île	Boues activées	Biologique	50		Vidangeur
	Morne Basset	Boues activées	Biologique	25	2000	Vidangeur
	Choco choisi	Boues activées	biologie	500	2014	vidangeur
	Morne Basset 2	Boues activées	Biologique	75		Vidangeur
TOTAL SAINT-JOSEPH			5 035			
Lamentin	Gaigneron	Boue activées	Biologique	35000	2002	mécanique
	Acajou	Boues activées	Biologique	5000	1990	Mécanique
	Pelletier – Désirade	Boues activées	biologique	3500	2001	Mécanique
	Long Pré	Boues activées	biologique	1200	1975	Vidangeur
	Sarrault	Boues activées	biologique	150		Vidangeur
	Roche Carré	Boues activées	biologique	500		Vidangeur
	Centre Nautique	Boues activées	biologique	130		Vidangeur
	TOTAL LAMENTIN			45 480		
TOTAL ODYSSI			183 285			

13 BILAN PAR STEP

Les stations de traitement des eaux usées supérieures à 2 000 EH exploitées directement par ODYSSI.

13.1 STATION D'EPURATION DE LA POINTE DES NEGRES

Code SANDRE : 080000197229



13.1.1 LE RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 5 dont 4 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

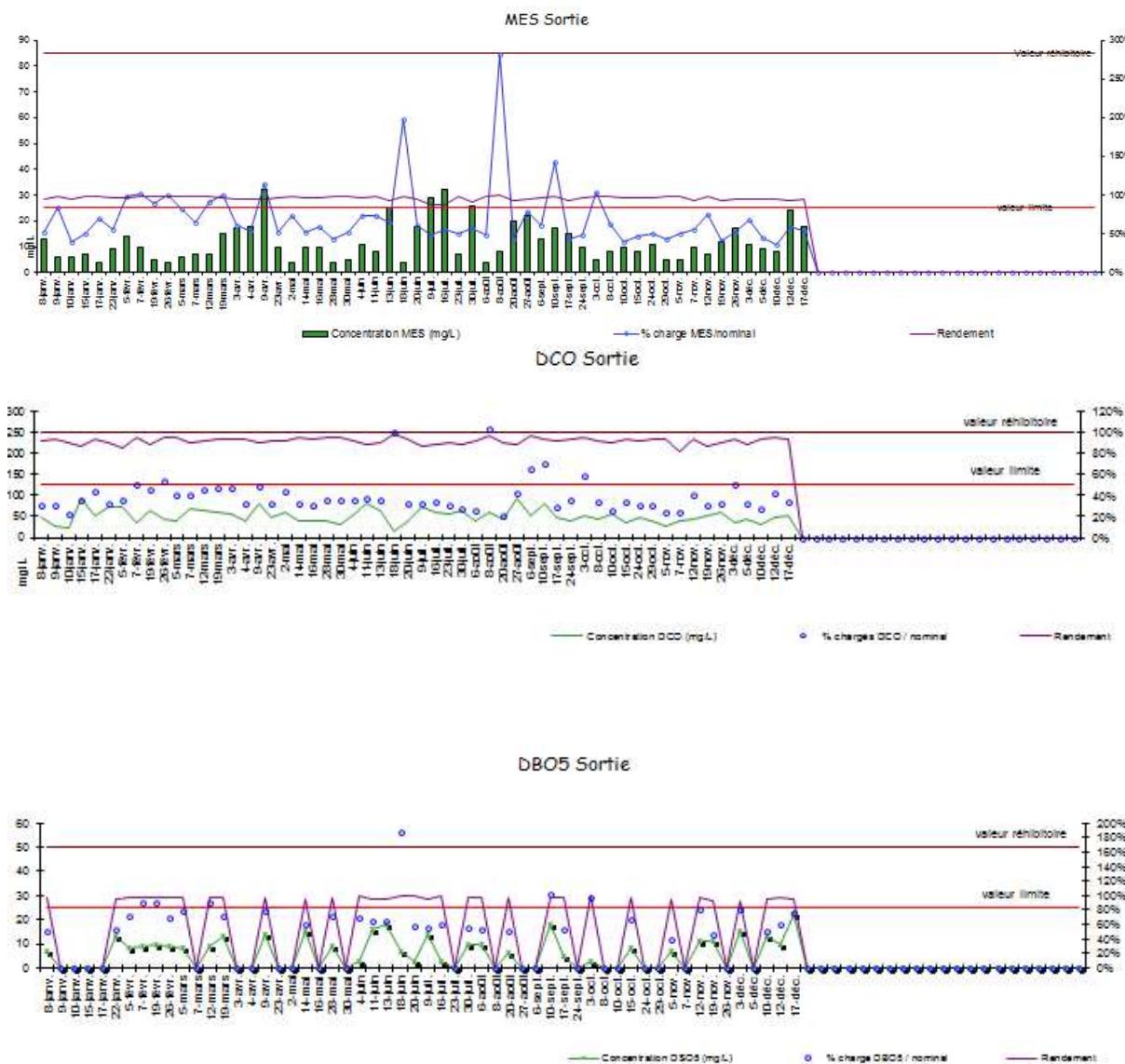
13.1.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

La station d'épuration de Pointe des Nègres, d'une capacité de 30 000 EH, épure les effluents de Schoelcher et Fort-de-France Ouest. Elle est de type physicochimique avec bio-filtration et est alimentée par des postes de refoulement en réseau. Elle est aussi équipée d'une bâche eau pluviale, d'un stockeur de boues, d'une bâche de collecte des matières de vidange et de 2 lignes de centrifugation des boues à fonctionnement alterné.

Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	30 000	22 545	75,2 %
Débit de référence	m ³ /jour	5 500	-	
Débit moyen horaire	m ³ /heure	208	176,20	84,71 %
Débit moyen journalier	m ³ /jour	5 000	4 228,89	84,6 %
DBO5	Kg/jour	1 900	1 352,70	71,19 %
DCO	Kg/jour	6 800	2 674,20	39,33 %
MEST	Kg/jour	2 000	1 413,90	70,69 %

Résultats en sortie de STEP



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté préfectoral n° 992113 du 01/09/1999	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	25	32	11,8	4
DCO	125	50,9	92	14
DBO5	25	10,2	22	3

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté préfectoral n° 992113 du 01/09/ 1999	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	90	97	95	93
DCO	70	93	91	88
DBO5	90	98	96	94

La station est conforme.

Les sous-produits de l'épuration

	2015	2016	2017	2018	Evolution (pts)
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	304,71	348,6	330	354	+24
Siccité moyenne (%)	30	29	29	30	+1 pt
Refus de dégrillage (T)	19,36	18	21	12	-9
Sables (T)	13,91	14,28	14	25	+11
Graisses collectées (m3)	240	174	103	113	+10

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge « Petit Robert ».

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation ainsi que vers le Terraviva.

Evènements notoires

Réfection canalisation (bride et clapet anti retour) de refoulement bâche eau sale et pluviale.

Changement pied d'assise poste toutes eaux

Changement ensemble support poires de la station

Changement revêtement vis sans fin.

Réfections général caillebotis et garde-corps
Réfections tamis puits

Projets pour la STEP

- Entretien bâches a boues
- Réfections bâches de rétentions produit chimique.
- Réfections récupérateur de graisse.
- Réfection tuyauterie eau traitées.

13.1.3 LE MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau côtière

Nom : Mer des Caraïbes (émissaire de rejet en mer de 1,2 km).

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

13.2 STATION D'EPURATION DE DILLON FILIERE I

CODE SANDRE : 080000197209



13.2.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 7 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

13.2.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

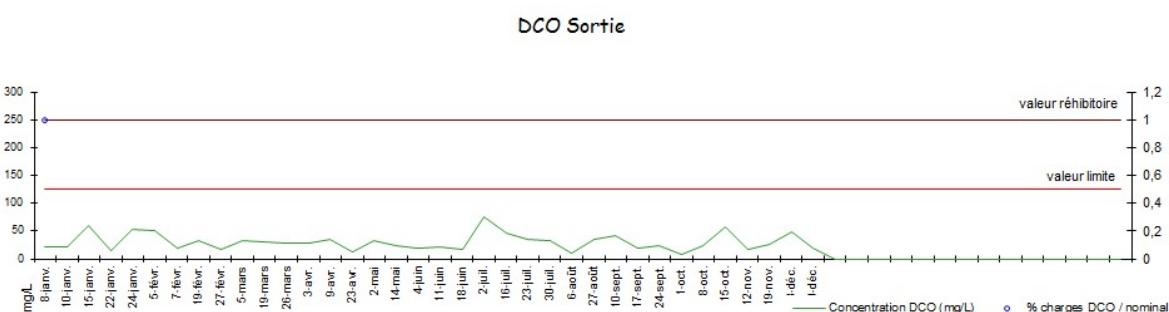
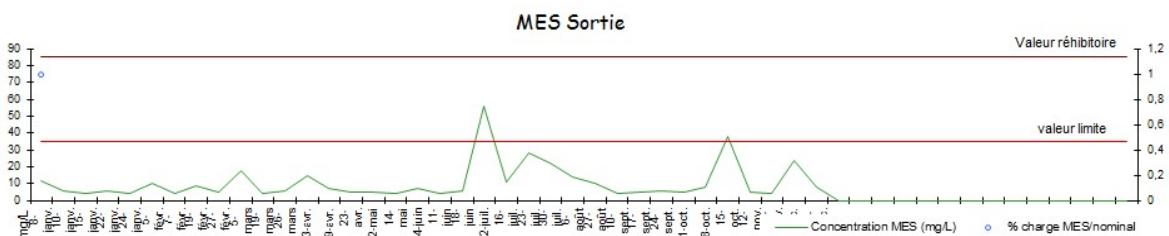
La Station d'épuration de Dillon F1, d'une capacité de 25 000 EH est une station de type à boues activées, aération prolongée par turbines. Elle est alimentée par des postes de refoulement en réseau ; Elle est équipée d'un concentrateur de boues et de 2 unités de centrifugation pour la déshydratation des boues.

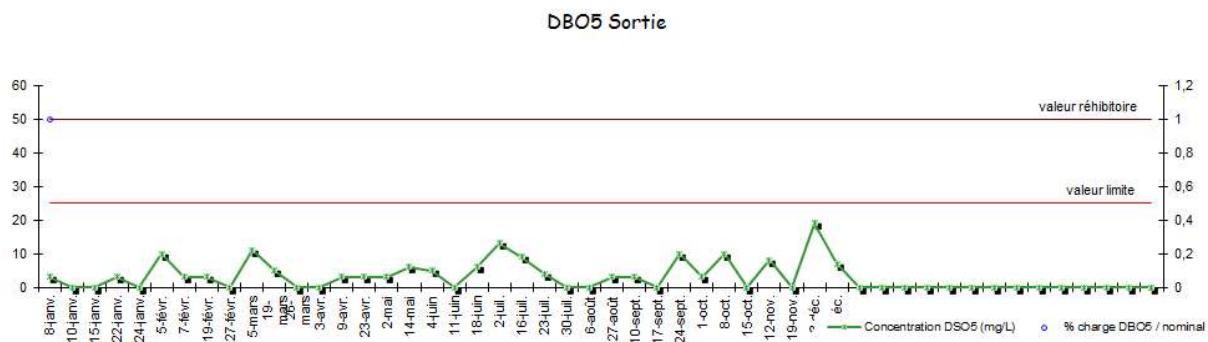
Elle dessert la commune de Fort-de-France

Caractéristiques principales

	Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	éq/habitant	25 000	12 383,33
Débit moyen horaire	m ³ /heure	208	147
Débit moyen journalier	m ³ /jour	5 000	3 518
DBO5	Kg/jour	1 500	743
DCO	Kg/jour	2 275	1 877
MEST	Kg/jour	1 750	139

Résultats en sortie de STEP





Qualité du rejet

Concentration (mg/1)

Paramètres	arrêté préfectoral n° 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	25	56	10,8	9
DCO	125	217	96	24
DBO5	25	53	20,5	8

Rendement (%)

Paramètres	arrêté préfectoral n° 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	91,4	99,73	96,43	74,67
DCO	83,8	98,66	93,31	81,16
DBO5	90	99,35	96,62	90,48

La station est conforme



Les sous-produits de l'épuration

	2015	2016	2017	2018	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	376,31	227,31	141,25	177,91	+36,66 pts
Siccité moyenne (%)	ND	17,03	17,18	16,52	-0,66 pt
Refus de dégrillage (T)	12,19	13	10,246	13,1	+2,85 pts
Sables (T)	125,31	128,7	100	118	+18 pts
Graisses collectées (m3)	128	120	96	144	+48 pts

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge de « Petit Robert ».
Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation ainsi que vers Terraviva

Evènements notoires

Réfection lame déversante clarificateur 1

Projets pour la STEP

13.2.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau côtière

Nom : Embouchure Rivière Monsieur (FRJR115)

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

13.3 STEP DILLON FILIERE II

Code SANDRE : 080000297209



13.3.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 11 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 01

13.3.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

Type à boues activées aération prolongée par turbines, elle est alimentée par des postes en réseau dont le principal fonctionne comme un déversoir d'orage. Elle est également équipée d'une stabilisation des boues, oxydation par turbines, d'un concentrateur de boues et 2 unités de centrifugation communes à l'unité de traitement Dillon I.

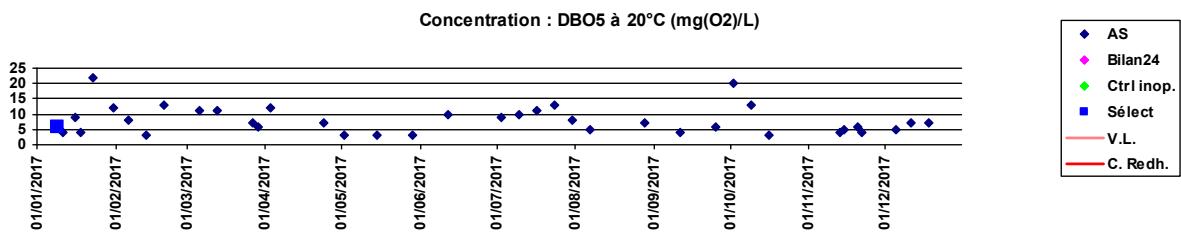
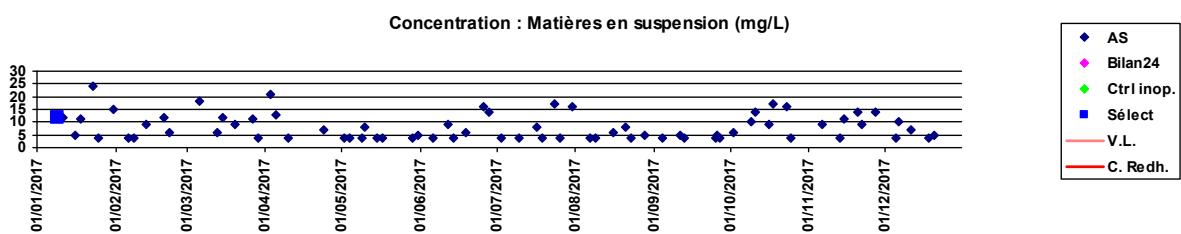
Commune desservie : Fort de France.

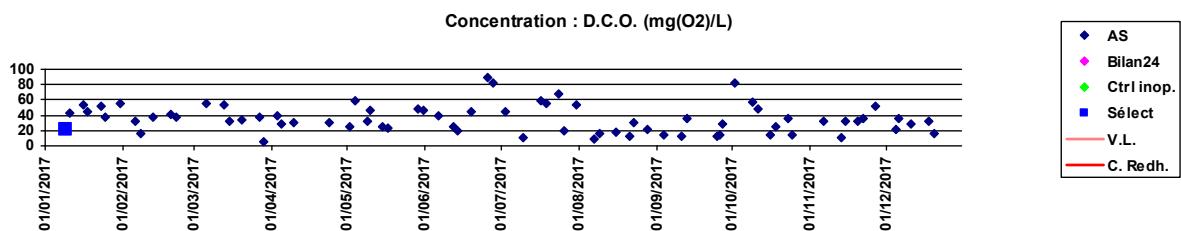
Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	60 000	50 150	83,6 %
Débit moyen horaire	m ³ /jour	500	306	61,2 %
Débit moyen journalier	m ³ /heure	12000	7 346	61,2 %
DBO5	Kg/jour	3 600	1298	36 %
DCO	Kg/jour	6 660	4 099	61,5 %
MES	Kg/jour	4 200	3009	72,6 %

Résultats en sortie de STEP

Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 – DCO





Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté préfectoral 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	25	18	5,7	4
DCO	125	142	23,4	6
DBO5	25	13	5,4	3

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté préfectoral 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	91,4	99,75	97,9	92,35
DCO	83,8	99,39	94,6	61,31
DBO5	90	99,35	95,7	81,82

La station est conforme

Les sous-produits de l'épuration

	2015	2016	2017	2018	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	390,23	232,61	186,45	228,55	+42,1 pts
Siccité moyenne (%)	ND	16,82	16,79	16,34	-0,45 pt
Refus de dégrillage (T)	14,53	15,106	14,84	16,6	1,76 pt
Sables (T)	193,8	211,2	138,6	84	-54,6 pts
Graisses collectées (m ³)	320	360	222	228	+6 pts

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron.

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation.

13.3.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau côtière

Nom : FRJR115 - Rivière Monsieur

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

13.4 STEP GODISSARD

Code SANDRE : 080000497209



13.4.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 6 dont 3 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

13.4.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

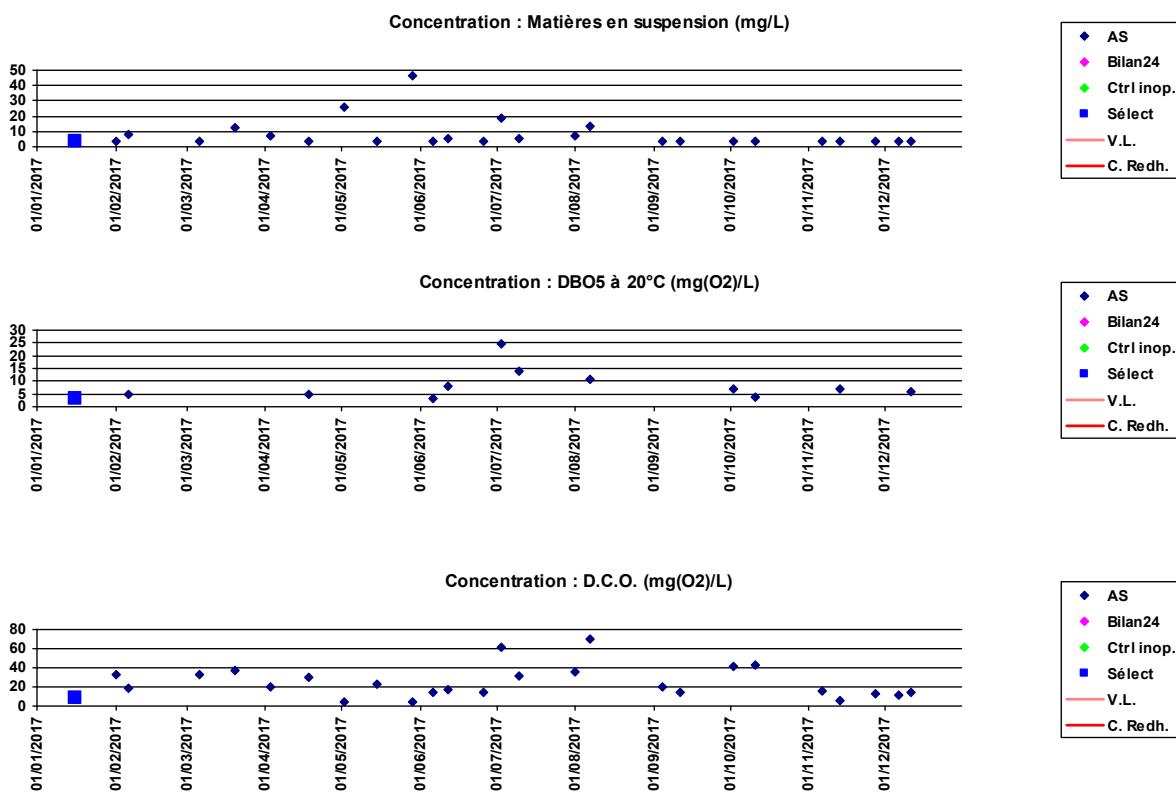
Description du système : type à boues activées moyenne charge avec oxydation par turbines, et alimentée par un bassin d'écrêtement. Une stabilisation des boues et un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

Commune desservie : Fort-de-France

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	13 000		
Débit moyen horaire	m ³ /h	81	42	51,8 %
Débit moyen journalier	m ³ /jour	1 950	1 010	51,8 %
DBO5	Kg/jour	1 040	188,8	18,15 %
DCO	Kg/jour	1 170	406,2	34,72 %
MES	Kg/jour	1 040	210,3	20,22 %

Résultats en sortie de STEP Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 – DCO



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	16	4,4	4
DCO	125	80	24,3	4
DBO5	25	23	6,8	3

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99,12	96,96	82,36
DCO	75	99,12	93,02	63,96
DBO5	80	98,85	94,93	77,2

La station est conforme

Les sous-produits de l'épuration

	2015	2016	2017	2018	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	40,8	43,25	34,91	46,5	+11,59 pts
Siccité moyenne (%)	-	13	12	12	=
Produits de dégrillage (T)	5,46	4,868	4,445	4,010	-0,435 pts
Sables (T)	7,05	29,7	69,3	35,42	-33,88 pts
Graisses collectées (m3)	-	12	18	13	-5 pts

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation ainsi que vers le CVO.

Evènements notoires

RAS

Projets pour la STEP

RAS

13.4.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Madame

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

13.5 STEP DE FOND LAHAYE

Code SANDRE : 080000297229



13.5.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 1

Autorisation rejet établissements industriels : 0

13.5.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

La station de Fond-Lahayé est à boues activées avec oxydation par turbines. Elle est alimentée en eau brute par un collecteur gravitaire et un poste de relevage. Elle est équipée d'un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

Commune desservie : Fond-Lahayé (Schoelcher).

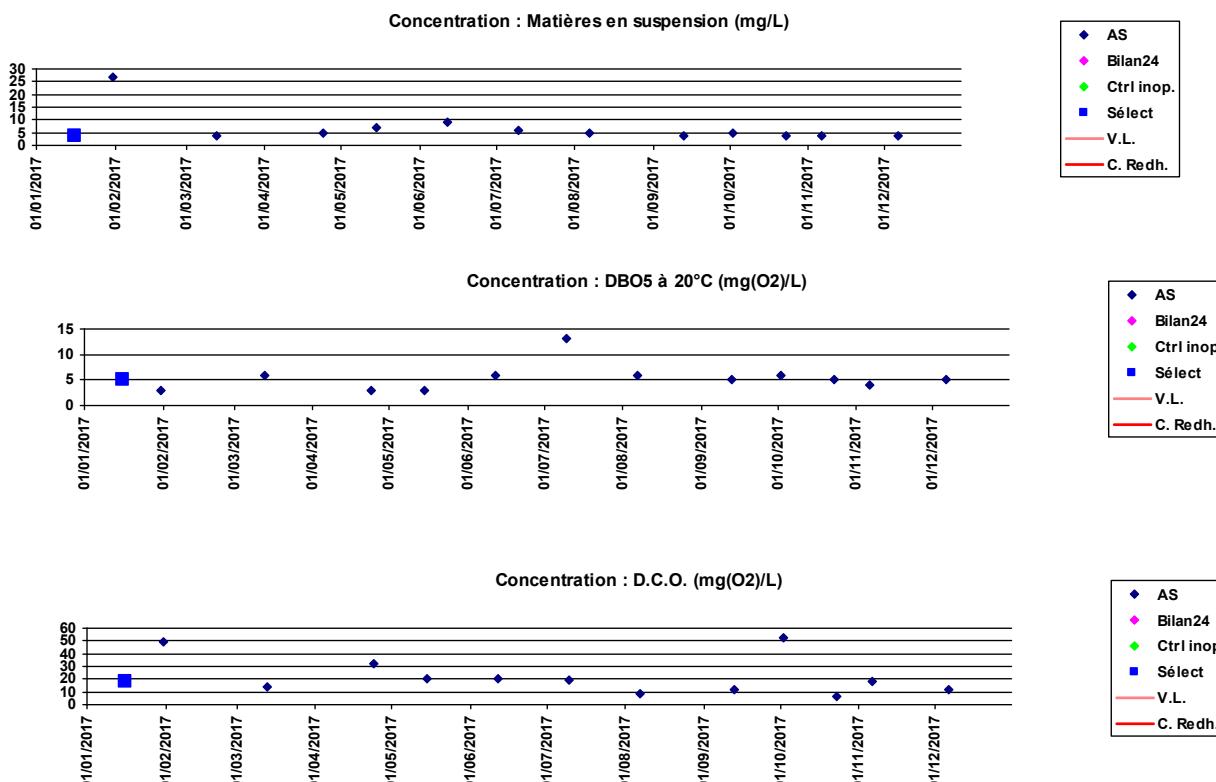
Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	4 000		
Débit moyen horaire	m ³ /h	16		
Débit moyen journalier	m ³ /jour	375		
DBO5	Kg/jour	216	24,9	11,5 %
DCO	Kg/jour	540	55,5	10,3 %
MES	Kg/jour	360	24,9	6,9 %



Résultats en sortie de STEP

Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 – DCO



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/05/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	25	14	6,2	4
DCO	125	43	22	9
DBO5	35	8	8	3

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/05/2007	Résultats		
		MAXI	MOYEN	MINI
MES	90	98,6	96,1	90
DCO	75	98,2	94	86,55
DBO5	70	99,38	99,38	97,41

La station est conforme

Les sous-produits de l'épuration

	2015	2016	2017	2018	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	6,83	7,61	5,5	7,12	+1,62 pt
Siccité moyenne (%)	17	16	15	16	+1 pt
Refus de dégrillage (T)	0,255	0,180	0,165	0,18	+0,015 pt
Sables (T)	239,25	83	26,4	24	-2,4 pts
Graisses collectées (t)	-	96	92	27	-65 pts

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation.

Evènements notoires

RAS

Projets pour la STEP

RAS

13.5.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Duclos

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

13.6 STATION D'EPURATION DE ROSIERE

Code SANDRE : 080000197224



13.6.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 8 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

13.6.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

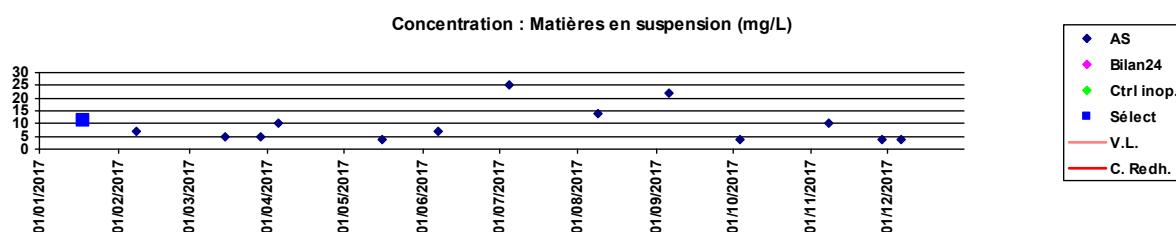
Description du système : type boues activées avec oxydation par turbines et réacteurs biologiques séquencés, Extractions des boues assurées par camion vidangeur.

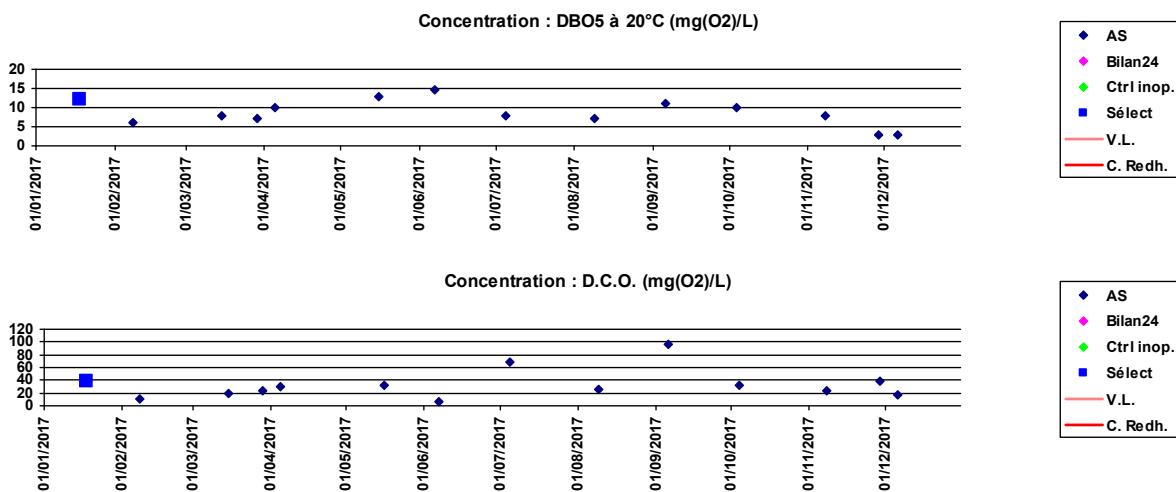
Commune desservie : Saint-Joseph

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	2500		
Débit moyen horaire	m ³ /h	16	9	56,25 %
Débit moyen journalier	m ³ /jour	375	226,55	60,4 %
DBO5	Kg/jour	150	63,1	42,07 %

Résultats en sortie de STEP Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 – DCO





Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/05/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	59	12	4
DCO	125	116	45,3	16
DBO5	25	46	10	3

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/05/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	98,79	93,39	63,13
DCO	75	97,22	90,25	60
DBO5	80	99,14	94,74	71,25

La station est conforme

Les sous-produits de l'épuration

	2015	2016	2017	2018	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	10,92	19,13	15,05	12,64	-2,41 pts
Siccité moyenne (%)	20,14	20,69	21,80	20,21	-1,59 pt
Refus de dégrillage (t)	5,575	4,315	3,791	4,126	+0,33 pt
Sables (T)	7	9,9	4,52	3,73	-0,79 pt
Graisses collectées (m3)	0	29	0	0	=

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).
Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron
Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation.

 **Projets pour la STEP**

- RAS

 **Evènements notoires**

- RAS

13.6.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : ravine rosière

Nom du bassin versant : mer des caraïbes

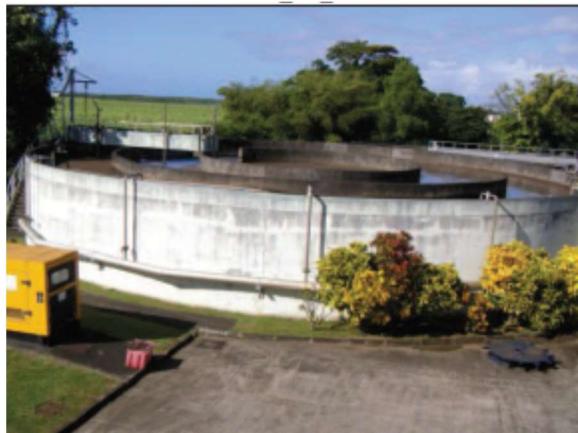
Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

13.7 STEP DE GAIGNERON

Code SANDRE : 080000197213



13.7.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : Réseau de type Séparatif

Postes de refoulement : 15

13.7.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

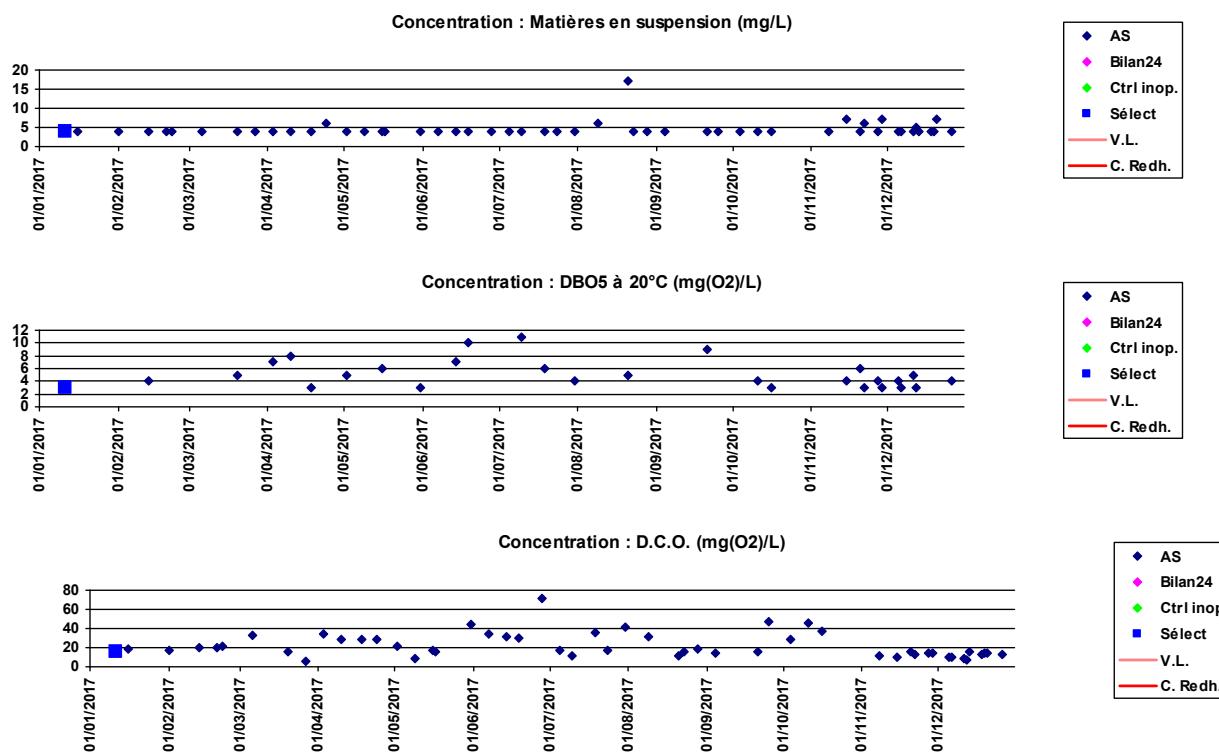
La station de traitement de type biologique, d'une capacité de 35 000 EH. Elle est équipée d'une filière de prétraitement, d'un dispositif de collecte et d'intégration de matières de vidanges par le biais de 2 fosses tampons, de 2 filières de traitement biologiques et de 2 centrifugeuses.

Commune desservie : Le Lamentin

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	17500		
Débit moyen horaire	m ³ /h	292		
Débit moyen journalier	m ³ /jour	7000	2079	29,7 %
DBO5	Kg/jour	2100	585,3	27,8 %

Résultats en sortie de STEP Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 - DCO



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	10	4	3
DCO	125	106	24,2	5
DBO5	25	8	4,4	2

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99,47	98,21	93,48
DCO	75	99,42	95,17	80,33
DBO5	80	8,3	99,5	96,47

La station est conforme

Les sous-produits de l'épuration

	2015	2016	2017	2018	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	179	178	147	199	+52 pts
Siccité moyenne (%)	18	19	19	21	+2 pts
Refus de dégrillage (T)	1,54	1	0.64	-	-
Sables (T)	7,44	8.25	0.50	-	-
Graisses collectées (T)	62	90	120	-	-

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation.

Evènements notoires

RAS

Projets pour la STEP

Réhabilitation filière 2

13.7.3 MILIEU RECEPTEUR :

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Lézarde

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

13.8 STEP DE ACAJOU

Code SANDRE : 080000297213



13.8.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : Réseau de type séparatif

Postes de refoulement : 3

13.8.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

La station de traitement de type biologique.

Commune desservie : Le Lamentin

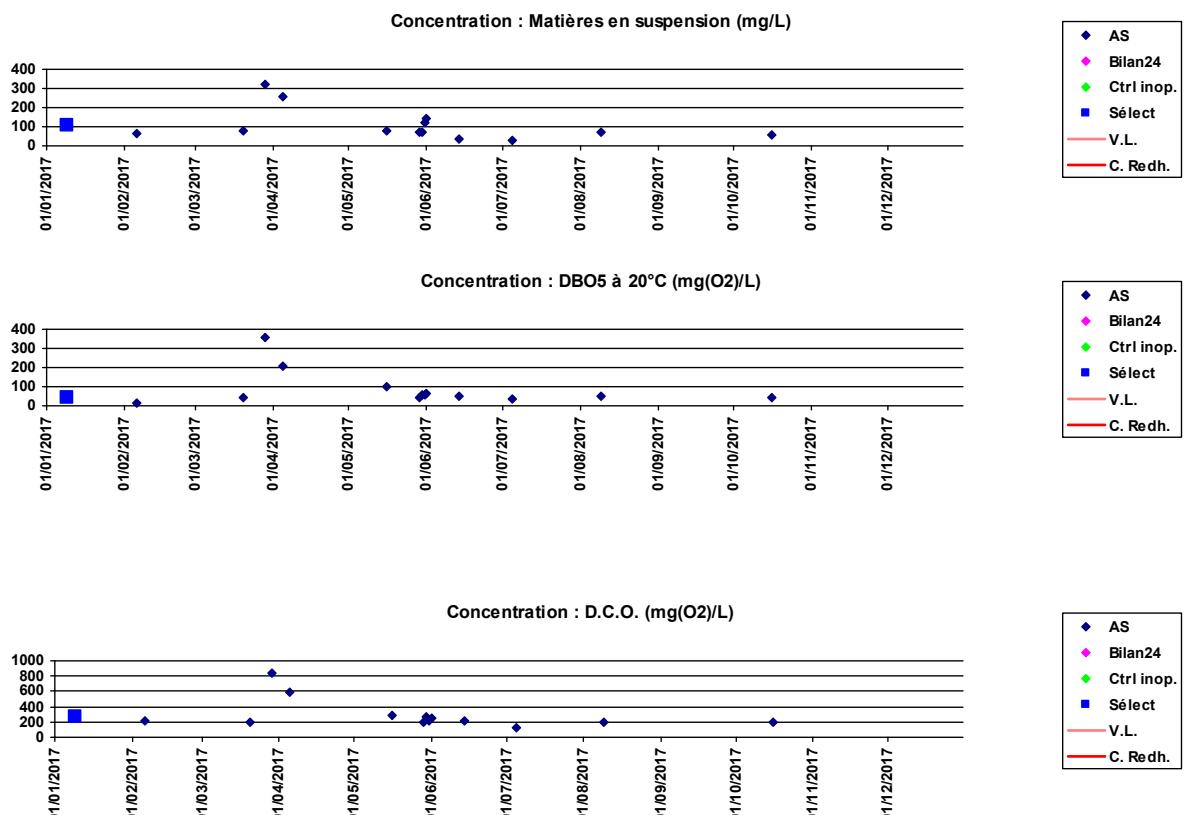
Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	5000		
Débit moyen horaire	m ³ /h	31	36	116,1 %
Débit moyen journalier	m ³ /jour	750	871,9	116,2 %
DBO5	Kg/jour	300	274	91,3 %

La station est en surcharge

Résultats en sortie de STEP

Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 - DCO



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	170	96	39
DCO	125	283	568	72
DBO5	25	200	91,93	6

, Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	83,46	63,61	37,04
DCO	75	69,25	49,8	20,09
DBO5	80	89,06	64,69	13,33

La station est non conforme. Cette station est en surcharge hydraulique et ne peut permettre un traitement conforme de ses effluents.

Un poste de refoulement a été construit en 2018 mais à cause des derniers éboulements à ACAJOU, celui-ci est pour le moment inexploitable.

Les sous-produits de l'épuration

	2015	2016	2017	2018	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	27,9	28	27	8,46	-18,54 pts
Siccité moyenne (%)	20	16	17	-	-
Refus de dégrillage (T)	-		4	-	-
Sables (T)	19,8	5.25	0	-	-
Graisses collectées (m3)	11	5	1	-	-

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation.

Evènements notoires

RAS

Projets pour la STEP

RAS

13.8.3 MILIEU RECEPTEUR :

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Lézarde

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

13.9 STEP DE PELLETIER DESIRADE

Code SANDRE : 080000397213



13.9.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : réseau de type séparatif

Postes de refoulement : 5

13.9.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

La station de traitement de type biologique, d'une capacité de 3 500 EH. Elle est équipée d'une filière de prétraitement, d'un dispositif de collecte et d'intégration de matières de vidanges par le biais de 2 fosses tampons, d'une filière de traitement biologique et d'une presse à boue

Commune desservie : Le Lamentin

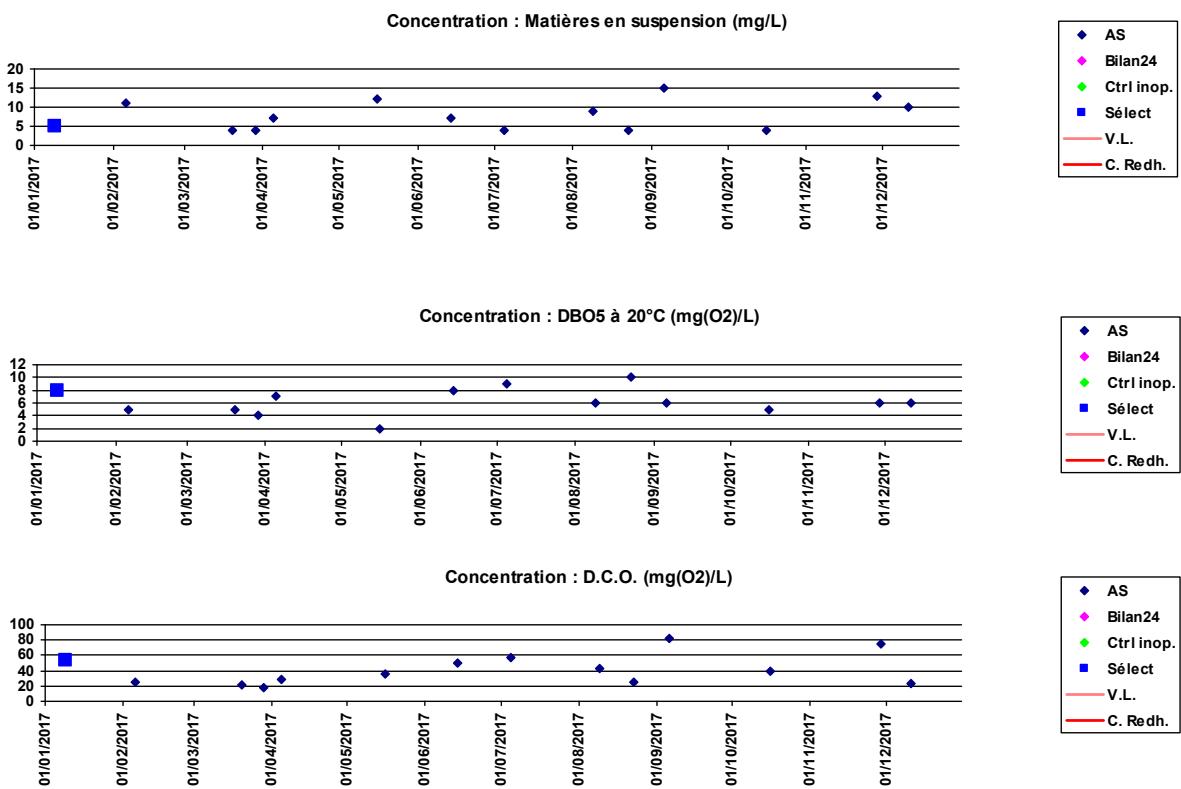
Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	3500		
Débit moyen horaire	m ³ /h	29	8	27,5 %
Débit moyen journalier	m ³ /jour	700	194,63	27,8 %
DBO5	Kg/jour	210	84,1	40 %



Résultats en sortie de STEP

Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 – DCO



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	45	11,3	3
DCO	125	139	45,4	5
DBO5	25	20	7,6	2

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99,44	96,07	83,33
DCO	75	99,37	93,69	79,5
DBO5	80	99,47	98,06	94,44

La station est conforme

Les sous-produits de l'épuration

	2015	2016	2017	2018	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	0,3	8.8	11	11	-
Siccité moyenne (%)	15	14	13	15	+2 pts

Evènements notoires

RAS

Projets pour la STEP

RAS

13.9.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Lézarde

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

13.10 LES MINI-STATIONS :

13.10.1 TABLEAU RECAPITULATIF

Commune	Nom station	Type	Capacité (EH)	Année	Filière boue
Saint-Joseph	Presqu'île	Boues activées	50	-	Vidangeur
	Morne Basset	Boues activées	25	2000	Vidangeur
	Morne basset 2	boues activées	NF	-	vidangeur
	Belle Etoile	Boues activées	500	1999	Vidangeur
	Les Hameaux	Boues activées	150	-	Vidangeur
	Rivière Blanche Nord	Boues activées	125	-	Vidangeur
	Rivière Blanche Sud	Boues activées	200	-	Vidangeur
	Gondeau-Montrose	Boues activées	185	-	Vidangeur
	Ramedace Nord	Boues activées	200	-	Vidangeur

	Ramedace Sud	Boues activées	150	-	Vidangeur
	Choisy	Boues activées	200	-	Vidangeur
	Bambou Duchamp	Boues activées	100	-	Vidangeur
	Rivière Monsieur	Décanteur digesteur	75	-	Vidangeur
Fort-de-France	Lunette Bouillée	Boues activées	450	-	Vidangeur
	Charmilles	Boues activées	200	-	Vidangeur
	la jambette	boues activées	500	2015	vidangeur
	hameau de la vallée	boues activées	NF	-	vidangeur
	lotissement modeste	boues activées	NF	-	vidangeur
	la fontane	boues activées	NF	-	vidangeur
	terrasse de balata	boues activées	NF	-	vidangeur
	Les Meynards	Boues activées	50	-	Vidangeur
Lamentin	Centre nautique	Boues activées	500	-	Vidangeur
	Sarraud	Boues activées	150	-	Vidangeur
	Roche carré	Boues activées	500	-	Vidangeur
	Long Pré	Boues activées	1200	-	vidangeur
total	25		5010	-	

13.10.2 LEURS RESEAUX DE COLLECTE

La plupart des réseaux sont hors normes et nécessitent une réhabilitation à condition que les différents syndics passent une convention avec ODYSSI sur les modalités de transfert.

13.10.3 LEURS SYSTEMES DE TRAITEMENT

Description des systèmes : type à boues activées, oxydation par turbine,
Milieux récepteurs : Ravine ou canal réseau pluvial..

13.10.4 CONTROLE DES MINI STEP

MINI-STEP	DEBIT JOURNALIER (m ³ /J)	ENTREE			SORTIE				Conformité (oui ou non)	BOUES m ³
		DB O ₅ mg/L	DC O mg/L	MES mg/l	DBO ₅ mg/L	DCO mg/L	ME S mg/L	DBO ₅ (rendement)		
CHOISY		640	1514	1800	30	118	44	95,31%	oui	18
HAMEAUX		90	221	110	16	115	67	82,22%	oui	9
PRESQU'ILE		78	173	120	10	35	4	87,18%	non	9
RIVIERE BLANCHE N		70	187	85	50	306	230	28,57%	oui	0
RIVIERE BLANCHE S		90	416	270	54	82	32	40,00%	non	0
RAMEDACE N		26	71	34	42	71	36	-61,54%	oui	9
RAMEDACE S		30	197	97	38	112	74	-26,67%	non	9
BAMBOU DUSCHAMPS		160	358	180	14	104	36	91,25%	oui	0
MORNE BASSET		120	291	170	35	230	210	70,83%	oui	0
LUNETTE BOUILLEE		1800	3093	2900	20	56	38	98,89%	oui	0
MONTROSE		230	516	290	25	218	130	89,13%	oui	18
BELLE ETOILE		60	686	520	18	90	32	70,00%	non	36
CHARMILLE		80	170	81	42	107	54	47,50%	non	0
ROCHES CARRÉES		36	166	96	30	159	46	16,67%	non	18
CENTRE NAUTIQUE		6	20,2	41	6	16,6	19	0,00%	oui	0
LONG PRE		80	133	79	12	33	7	85,00%	oui	0
LONG PRE		81	40	45	27,7	9	6	65,80%	oui	0
SARRAULT		16	158	120	12	50	20	25,00%	non	0
LOTISSEMENT MODESTE		35	122	66	11	69	13	68,57%	oui	9
MORNE BASSET oxifix		18	107	11	14	59	12	22,22%	non	0
HAMEAUX RAVINE VILAINE		28	106	76	15	54	4	46,43%	non	36

MINI-STEP	DEBIT JOURNAL IER (m3/J)	ENTREE			SORTIE				Conformit é (oui ou non)	BOUES m3
		DB O5 mg/ L	DC O mg/ L	MES mg/l	DBO 5 mg/L	DCO mg/L	ME S mg/ L	DBO5 (rendem ent)		
LA FONTANE		95	171	94	14	82	64	85,26%	non	9
LA JAMBETTE		49	91	79	17	53	25	65,31%	oui	0
CHOCO CHOISY		44	89	18	12	69	21	72,73%	non	0
TERRASSE DE BALATA		330	700	370	6	14,1	4	98,18%	oui	27
LLS MEYNARD		360	952	500	180	663	450	50,00%	non	0

14 TARIFICATION ET LES RECETTES DE SERVICE

14.1 LES MODALITES DE TARIFICATION

14.1.1 LE TYPE DE TARIFICATION

La facturation des abonnés particuliers est semestrielle (2 fois par an et par secteur).

Les abonnés dont la consommation est supérieure à 4,5 m³ jour sont facturés tous les trimestres.

La facturation comprend une part variable (consommation eau particulier) qui tient compte de la consommation réelle de l'abonné enregistrée par son compteur et une part fixe (prime fixe), indépendante du nombre de m³ livrés.

14.1.2 LES MODALITES D'EVOLUTION ET DE REVISION

Les tarifs sont votés par le Conseil d'Administration d'ODYSSI. Ils sont fixés en fonction des coûts de service et pour répondre à la règlementation en la matière (principe « l'eau paye l'eau »).

- Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2017 ont été approuvés par délibération du Conseil d'Administration d'ODYSSI le 29/12/2015.

14.1.3 LES AUTRES PRESTATIONS

Les autres prestations (installations de chantiers, tranchées, canalisations, regards, branchements d'immeubles, équipements réseaux, équipements divers, essais réception, recollement, repérage de conduites, bétons et enduits etc....) font l'objet de devis établis sur la base d'un bordereau de prix approuvé par la délibération du Conseil d'Administration du 29 décembre 2015.

14.1.4 LES REDEVANCES PERÇUES POUR LE COMPTE DE TIERS

La règlementation prévoit que les services de distribution d'eau perçoivent pour le compte de tiers des taxes et des redevances ayant pour assiette la consommation d'eau des usagers.

Il s'agit en l'occurrence de :

- la T.V.A. perçue pour le compte des services fiscaux au taux de 2,10 %.
- La redevance ODE au 1^{er} janvier 2016 : modernisation des réseaux de collecte : le taux est de 0,15€/m³

15 LES INVESTISSEMENTS

15.1 LES TRAVAUX ET LES PROJETS

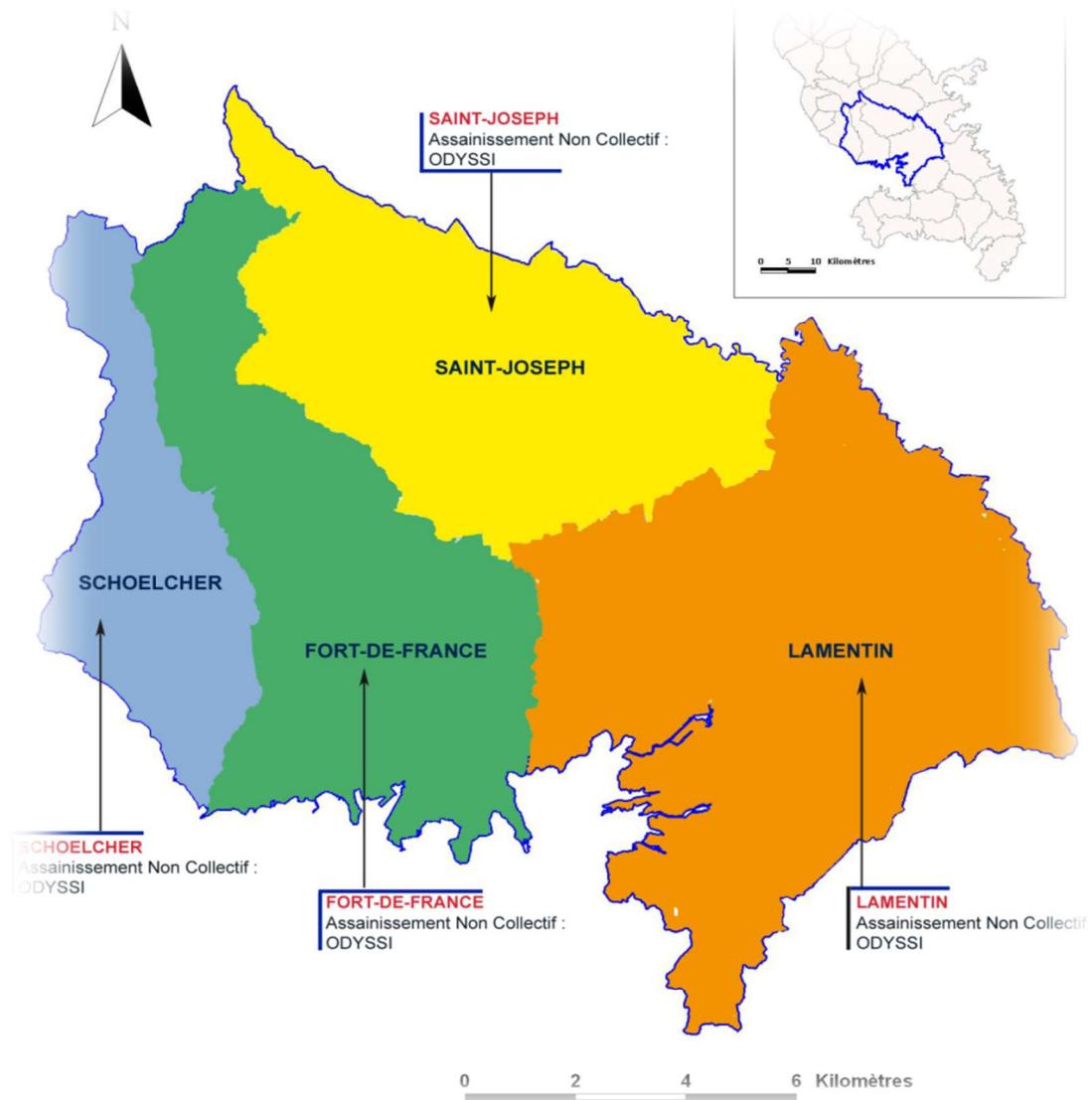
15.1.1 LES ETUDES REALISEES

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité / objectif poursuivis
Fort de France	Remplacement d'une centrifugeuse et fourniture de 2 turbines d'aération pour la filière 2 de la station d'épuration de Dillon	Remplacement de la centrifugeuse existante et les turbines des bassins d'aération de la STEP de Dillon

15.1.2 CONSTRUCTION D'OUVRAGES

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité des travaux	Description des travaux réalisés
Lamentin	Transfert des effluents des stations d'épuration d'Acajou et de Long Pré vers la station d'épuration de Gaigneron Tranche 2 – Lot 2	Supprimer les STEP Acajou et Long pré par des postes de refoulement en transférant les effluents vers la station d'épuration de Gaigneron	Construction de deux postes de refoulement, l'un sur le site de la STEP d'Acajou et l'autre à Mahault

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



16 PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a imposé aux communes de mettre en place avant le 31 décembre 2005 un service public d'assainissement non collectif, cette compétence a été créée par la Communauté d'Agglomération Centre Martinique le 1er janvier 2006.

Ce service, à caractère industriel et commercial, est chargé du contrôle initial des installations d'assainissement non collectif neuves ou réhabilitées, ainsi que du contrôle de bon fonctionnement des installations existantes (*environ 20000 sur la Communauté d'Agglomération Centre Martinique*).

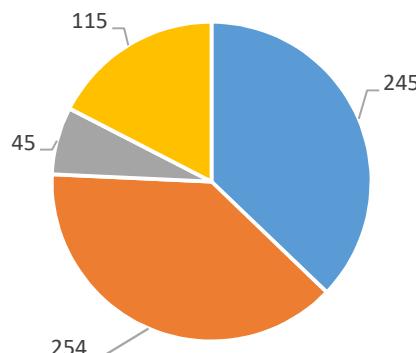
17 LES CONTROLES

17.1.1 BILAN D'ACTIVITE PAR COMMUNE

NBRE DE DOSSIERS PAR COMMUNE

	2016	2017	2018	Evolution
Fort-De-France	210	229	245	+6,98 %
Lamentin	261	248	254	+2,41 %
Schœlcher	65	52	45	-13,46 %
Saint-Joseph	55	99	115	+16,16 %
TOTAL	591	628	659	+4,93 %

NB contrôles réalisés



■ Fort-De-France ■ Lamentin ■ Schœlcher ■ Saint-Joseph

18.1 DIAGNOSTICS ASSAINISSEMENT REALISES DANS LE CADRE DE TRANSACTIONS IMMOBILIERES

EN NOMBRE

	2016	2017	2018	Evolution
Fort-de-France	118	133	154	15,79 %
Schœlcher	35	14	18	28,57 %
Saint Joseph	21	23	29	26,09 %
Lamentin	19	44	64	45,45 %
TOTAL ODYSSI	193	214	265	23,83 %

NB transactions immobilières

